

The background of the entire page is a close-up photograph of several earthworms in dark, rich soil. The worms are shown in various positions, some partially buried and others more exposed, highlighting their role in soil biology.

Assortiment choisi

Liste des intrants
pour l'agriculture biologique

2024



AGROLINE
Service & Bioprotect

Suisse Romande

AGROLINE Moudon
Tél. 058 433 69 02
ppl.moudon@fenaco.com



Nicolas Bellon
Portable 079 638 89 01
nicolas.bellon@fenaco.com



Lucien Freymond
Portable 079 834 95 73
lucien.freymond@fenaco.com



Florence Gasser-Marx
Viticulture
Portable 079 408 50 61
florence.gasser@fenaco.com



David Herminjard
Portable 076 439 63 73
david.herminjard@fenaco.com

GVS LANDI AG



Patrik Eicher
Portable 076 490 60 77
p.eicher@gvs.ch

LAVEBA



Albert Fässler
Portable 079 438 11 66
albert.faessler@laveba.ch

Auxiliaires de culture sous serre nationale



Elke Demessieur
Portable 079 831 06 36
elke.demessieur@fenaco.com

Suisse orientale

AGROLINE Winterthur
Tél. 058 433 69 60
pfs.winterthur@fenaco.com



Lorenz Büchel
Portable 079 463 72 96
lorenz.buechel@fenaco.com



Remo Dähler
Portable 079 705 60 28
remo.daehler@fenaco.com



Lukas Fürst
Viticulture
Portable 079 582 28 97
lukas.fuerst@fenaco.com



Martin Gertsch
Culture maraîchères
Portable 079 291 05 15
martin.gertsch@fenaco.com



Thomas Kim
Portable 079 671 76 06
thomas.kim@fenaco.com



Wolfram Lempp
Arboriculture, petits fruits
Portable 079 578 84 19
wolfram.lempp@fenaco.com



Hansjörg Meier
Portable 079 244 41 28
hansjoerg.meier@fenaco.com



Ivo Rüst
Portable 079 423 18 86
ivo.ruest@fenaco.com



Martin Gertsch
Portable 079 291 05 15
martin.gertsch@fenaco.com

Plateau central/ Suisse centrale

AGROLINE Lyssach
Tél. 058 433 69 18
pfs.lyssach@fenaco.com



Christian Bühr
Culture maraîchères
Portable 079 350 55 34
christian.buehr@fenaco.com



Lukas Fürst
Viticulture
Portable 079 582 28 97
lukas.fuerst@fenaco.com



Thomas Kämpfer
Portable 079 652 05 68
thomas.kaempfer@fenaco.com



Wolfram Lempp
Arboriculture, petits fruits
Portable 079 578 84 19
wolfram.lempp@fenaco.com



Harald Reiner
Portable 079 128 60 18
harald.reiner@landireba.ch



Pirmin Reinhard
Portable 079 873 86 58
pirmin.reinhard@fenaco.com



Michael Spätig
Portable 079 651 42 41
michael.spaetig@fenaco.com



Adrian Sutter
Portable 079 652 05 69
adrian.sutter@fenaco.com



Markus von Gunten
Portable 079 652 05 36
markus.vongunten@fenaco.com

Indications / Légendes		2-3	
Restrictions liée aux eaux de surface		4-7	
Substances de bases / Biostimulants		8	
Auxiliaires / Pollinisation		10-13	
Grandes cultures	Céréales, Betteraves sucrières	14	
	Pommes de terre	15-19	
	Colza	18-19	
	Maïs, Prairies et Pâturages	20-21	
Grandes cultures et cultures maraîchères (généralités)		22-23	
Cultures maraîchères	Tomates, Aubergines, Poivrons (sous serre)	26-29	
	Concombres (sous serre)	30-33	
	Carottes, Céleris	34-35	
	Scorsonères	36-37	
	Betteraves rouges	38-39	
	Cruciféracées	41-45	
	Oignons, Poireaux	46-47	
	Haricots	48-49	
	Courgettes, Courges (écorce non comestible) / Melons	50-51	
	Salades	53-55	
Viticulture	Quantité de cuivre métal	56	
	Maladies	57-61	
	Ravageurs	62-63	
Fruits à pépins / Fruits à noyaux	Promotion auxiliaires – principaux ravageurs et auxiliaires	64	
	Maladies	65-73	
	Ravageurs	72-79	
Petits fruits	Maladies	80-83	
	Ravageurs	84-87	
Fruits à pépins et à noyaux, baies (généralités)		88-89	
Jardins, plantes d'ornement, terrains de sport	Ravageurs	89	
Hygiène d'étable		90	
Produits de désinfection et produits d'ensilage		91	
Protection des aliments entreposés et produits pour l'apiculture		92	
Engrais		93-95	

Intrants pour l'agriculture biologique

LANDI est le lieu où vous pouvez obtenir des informations et poser vos questions sur l'utilisation des PPh. La solution adéquate dépend de la situation sur la parcelle. Le choix d'un traitement ne peut se réaliser qu'avec des observations précises de la culture. Les avis des stations cantonales, l'expérience des années précédentes, les seuils d'intervention, l'homologation OFAG et les remarques sur les étiquettes du produit sont des informations essentielles pour décider d'un traitement.

Notre objectif est de ne recommander à nos membres et clients uniquement si besoin les solutions adaptées à chaque situation et pas plus que nécessaire. À cette fin, toutes les LANDI ont à leur disposition **l'Assortiment choisi en lien avec chaque culture**. Ces brochures sont actualisées chaque année. Outre la présente édition agriculture biologique, des éditions pour les grandes cultures et cultures fourragères, l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères et les cultures de petits fruits sont également disponibles. L'assortiment choisi contient les herbicides, fongicides et insecticides les plus pertinents pour la culture. L'efficacité et la cible des produits sont présentées sous une forme claire et structurée.

Afin de permettre au praticien de faire le bon choix, les tableaux de produits contiennent des informations importantes sur :

La protection de l'utilisateur, les exigences de distance par rapport aux eaux de surface, aux biotopes, les zones d'interdictions vis-à-vis de la protection des eaux souterraines, toxicité pour les abeilles, etc.

L'utilisation en PER ainsi que l'homologation en agriculture biologique.

Les effets / homologation sur les ravageurs et cultures.

Votre LANDI vous fournira les informations dont vous avez besoin en tant que praticien pour l'utilisation ciblée des produits phytosanitaires.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à la mise à disposition de ces brochures.

fenaco AGROLINE

Copyright by fenaco société coopérative, 3001 Berne, Erlachstrasse 5 Prix CHF 20.-

Réglementations de transports et extincteurs

Les produits sont répartis en classes et évalués en fonction de leurs dangers potentiels avec des points. En dessous d'une limite libre de 1000 points, le transport est facilité. L'exigence minimale dans ce cas-là est d'avoir un extincteur (2 kg) dans le véhicule.

SGH, le nouveau système mondial d'avertissement des dangers

SGH est l'acronyme de «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques». La mise en place d'une classification selon des critères harmonisés doit permettre de communiquer au niveau mondial les dangers liés aux produits chimiques à l'aide des mêmes symboles, mentions de danger ou conseils de prudence, sur les étiquettes comme sur les fiches de données de sécurité.



Nos essais

Afin d'apprécier de nouvelles variétés ou de nouveaux procédés culturels, le service technique de fenaco met en place des essais dans toute la Suisse. D'importantes questions portant sur de nouvelles variétés, la fumure ou des mesures de protections phytosanitaires sont abordées. Il est ainsi possible de traiter des sujets répondant aux besoins de la pratique et de transmettre d'importantes informations à notre clientèle.

Notre site web: www.agroline.ch/fr/service/Informations-techniques/essais-et-recherche-agronomique

Notice d'emballage / Clause de non-responsabilité

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Les descriptions de produits dans cette publication servent à une première information générale. Pour une application conforme des produits, les instructions figurant sur l'emballage (étiquette) font foi. Cette édition remplace les précédentes. Les changements de prix, ainsi que les erreurs de texte ou les modifications d'homologation OSAV après l'impression demeurent réservés. fenaco société coopérative, Agroline décline toute responsabilité en cas d'informations incomplètes ou incorrectes dans cette brochure.

Contact en cas d'accident impliquant des personnes

Tox Info Suisse, Zurich

Appel d'urgence: 145



Sécurité pour l'utilisation des produits phytosanitaires et des pompes à traiter

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires, la plus grande attention doit être requise en toutes circonstances pour éviter de polluer les eaux de surface, la nappe phréatique et la dérive sur des parcelles voisines, biotopes et zones résidentielles. Ci-après quelques points importants:

- Les récipients, après mise en cuve des produits, doivent être nettoyés proprement avec de l'eau claire qui sera incorporée dans la cuve. Les récipients vides doivent être évacués dans une décharge agréée (SwissGAP).
- Les restes de bouillie ne doivent en aucun cas être introduits dans les eaux usées.
- Le rinçage de la cuve doit se faire en deux étapes.
Première étape obligatoire: rincer immédiatement la cuve avec de l'eau claire au champ. L'eau de rinçage est ensuite épandue sur la parcelle à vitesse accélérée.
Deuxième étape: si un rinçage supplémentaire doit être effectué et que l'eau ne peut être épandue sur la parcelle, celui-ci doit être fait sur une place de nettoyage appropriée.
- La protection de l'utilisateur doit être faite par l'observation des mesures de sécurité inscrites sur les étiquettes de chaque produit ainsi que sur les fiches de sécurité. En règle générale, porter des habits de protection (gants, lunettes, masque de protection ou une combinaison de protection complète). Les habits utilisés lors de travaux de traitements ne devraient être utilisés que pour ce travail. Les habits sales devraient immédiatement être remplacés.

La protection des utilisateurs est importante

Les produits phytosanitaires peuvent avoir des effets plus ou moins graves sur la santé de l'utilisateur. Non seulement ils sont aigus, mais des effets à long terme peuvent également être déclenchés. C'est à chaque utilisateur qu'il incombe la responsabilité individuelle de se protéger. Utilisez toutes les possibilités existantes.

Comment me protéger correctement ?

Dans les tableaux de produits suivants, vous trouvez des symboles dans la colonne «Protection de l'utilisateur», dont la signification est expliquée ci-dessous.

Standard - Protection des utilisateurs pour les les grandes cultures (♦♦♦♦) et les cultures spéciales (♦♦♦♦)

Préparation de la bouillie							
♦	♦	♦	♦	♦	♦	🧤	Gants de protection: A usage unique ou réutilisable (nitrile ou néoprène) (symbole Erlenmeyer, norme EN 374)
♦	♦	♦	♦	♦	♦	👤	Tablier avec manches ou fermeture au dos ou combinaison de protection jetable ou réutilisable (normes EN 14605, DIN 32781, ISO 27065)
♦	♦	♦	♦	♦	♦	🕶️	Visière ou lunettes de protection fermées (les lunettes normales ne sont pas suffisantes)
Application de la bouillie							
L'application par tracteur avec cabine fermée et filtre à air de type 3 ou 4 (EN 15695) peut remplacer les EPI							
♦	♦	♦	♦	♦	♦	🧤	Gants de protection: A usage unique ou réutilisable (nitrile ou néoprène) (symbole Erlenmeyer, norme EN 374)
♦	♦	♦	♦	♦	♦	👤	Combinaison de protection à usage unique ou réutilisable (norme EN 14605, DIN 32781, ISO 27065)
	♦		♦	♦	♦	🕶️	Visière
	♦		♦	♦	♦	👤	Couvre-chef: Capuche fermée
Travaux successifs							
	♦		♦	♦	♦	🧤	Gants en nylon ou polyester avec revêtement en nitrile ou gants à usage unique
	♦		♦	♦	♦	👤	Habits de travail avec manches longues et pantalon
Equipement supplémentaire selon la notice d'utilisation							
	♦			♦	♦	⚠️	p.ex. Demi-masque ou masque complet contre les particules/poussières (P2/P3) ou contre les vapeurs/gaz (par exemple A2/P2)

Formulations

Code	Description
AL	Liquide pour application non dilué
AM	Ampoule
CS	Suspension de capsules
DC	Concentré dispersable
DP	Poudre pour poudrage
EC	Concentré émulsionnable
EW	Emulsion de type aqueux
FA	Pièges
FG	Granulé fin
FT	Comprimé fumigène
GB	Appât granulé
GR	Granulé
KL	Emballage associatif liquide/liquide
ME	Microémulsion
OD	Dispersion d'huile
PA	Latex
RB	Appât (prêt à l'emploi)
SB	Appât sur brisures
SC	Suspension concentrée
SE	Suspoémulsion
SG	Granulé soluble dans l'eau
SL	Concentré soluble dans l'eau
SP	Poudre soluble dans l'eau
TB	Tablette
TP	Poudre à épandre
VP	Diffuseur de vapeur
WG	Granulé à disperser dans l'eau
WP	Poudre mouillable
XA	Adultes
XE	Oeufs
XF	Mycélium
XL	Larves
XN	Larves de nématodes
XP	Pupes
XS	Spores
XV	Larves et adultes
XX	Autre
ZC	Mélange de formulation

Miscibilité / code des formulations

Les codes des formulations indiquent la formulation des produits (liquide, granulé, poudre, etc.). Le mélange de produits se fait en principe selon l'ordre suivant: granulé - poudre - suspension - émulsion. Chaque produit doit être dissous entièrement avant d'ajouter le produit suivant (brasseur en marche). Les mélanges peuvent accentuer les risques de phytotoxicité. Ces risques sont plus élevés avec les produits liquides. Les indications sur les étiquettes des emballages doivent être scrupuleusement respectées.



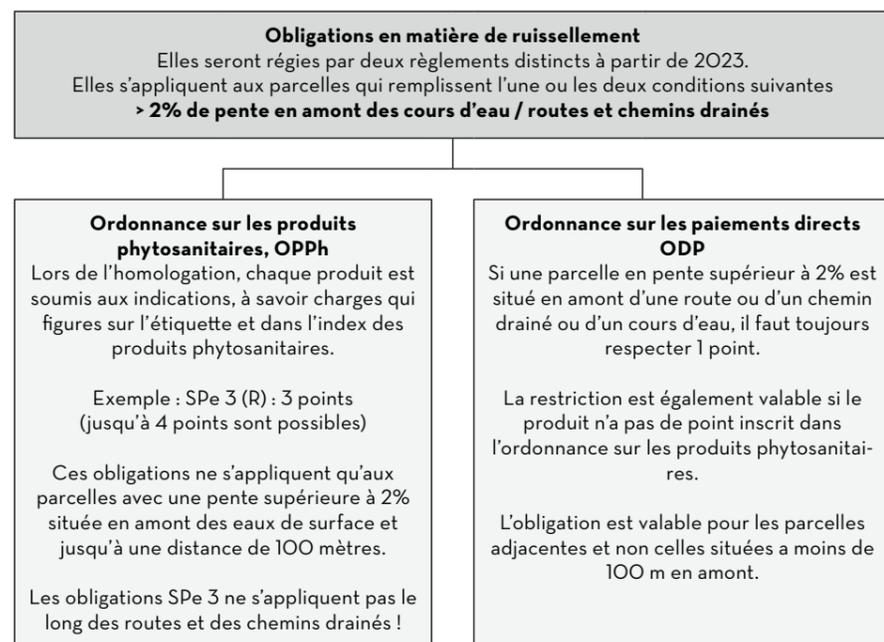
Mise en œuvre de la réduction des zones tampons contre la dérive et le ruissellement dans les grandes cultures et les cultures fourragères

Des bandes tampons de 6 m le long des eaux de surface (OPD RS 910.13, annexe 1)
 Pour toutes les exploitations PER, une bande tampon de 6 m le long des eaux de surface est obligatoire. Sur les trois premiers mètres le long des eaux de surface, aucun PPh n'est autorisé. Au-delà, seuls des traitements plante par plante contre les adventices problématiques peuvent être appliqués.

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh), les exigences fixées dans l'autorisation de mise sur le marché doivent être respectées. De nombreux PPh sont soumis à une obligation de distance en raison du risque de dérive ou de ruissellement pour les eaux de surface, les biotopes ou les zones d'habitation et installations publiques. Ces obligations figurent dans l'index des produits phytosanitaires de l'OFAG ou sur l'étiquette du produit sous forme de phrase SPe 3. A partir de 2023, en plus de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, de nouvelles obligations en matière de ruissellement et de dérive issue de l'ordonnance sur les paiements directs s'appliqueront dans les PER. Il existe un système de points pour déterminer les exigences minimales. Les mesures possibles pour atteindre le nombre de points minimum sont décrites dans les fiches techniques d'AGRIDEA sur la réduction de la dérive et du ruissellement des produits phytosanitaires.

Quelles sont les nouveautés des PER ?

Ruissellement



Les traitements en plante par plante ainsi que les utilisations en serres fermées sont exclus de cette exigence PER.

Une route ou un chemin sont considérés comme drainés lorsque l'eau est évacuée – par ex. via des regards – dans les eaux superficielles ou dans une station d'épuration. Les routes et les chemins qui sont drainés par-dessus l'accotement sur la surface voisine ne sont pas considérés comme drainés

Les mesures visant à réduire le ruissellement sont par exemple des bandes tampons enherbées, des mesures de travail du sol, la réduction de la surface traitée ou différentes mesures au sein de la parcelle.

Dérive

Pour réduire la dérive, il faut respecter au moins 1 point pour tous les traitements avec des produits phytosanitaires. Un exemple de solution pour réduire la dérive est l'utilisation de buses à injection d'air avec une pression maximale de 3 bars.

La description détaillée des mesures de réduction du ruissellement et de la dérive figure dans les fiches techniques d'AGRIDEA. Les responsables d'exploitation doivent choisir les mesures qui sont les plus appropriées à leur situation spécifique.

Source : Aide-mémoire Agridea Quelles nouveautés dans les PER Version du 10.11.2022 (modifié).

Bases légales

- Ordonnance sur les paiements directs OPD RS 910.13
- Instruction OFAG réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires.
- www.agroline.ch/fr



Mesures de réduction des risques concernant le ruissellement

Dispositions générales

Pour les PPh qui présentent un risque pour les organismes aquatiques en cas de ruissellement, des mesures de réduction de ruissellement doivent être prises sur les parcelles (déclivité > 2%) éloignées de moins de 100 m d'une eau de surface. Cela vaut pour toutes les eaux de surface, excepté les eaux éphémères et les eaux épisodiques qui existent uniquement en cas d'événement météorologique extrême. Un système de points indique le degré de réduction du risque que nécessitent de tels PPh ; ces points (1, 2, 3 ou 4) figurent sur l'étiquette dans la phrase SPe3. Lorsque plusieurs PPh sont utilisés en mélange, il faut réduire le risque en fonction du produit qui requiert le nombre de points le plus élevé.

Dérogations générales

Les points requis (phrases SPe3) pour les mesures de protection du risque de ruissellement ne sont pas nécessaires dans les cas suivants :

- quand la totalité de la parcelle est éloignée de plus de 100 m de l'eau de surface la plus proche.
- lorsque les PPh sont utilisés sur un terrain plat (déclivité < 2%).
- lorsque les eaux de surface sont situées en amont de la surface où les PPh sont utilisés.
- lorsque les PPh sont utilisés dans une serre.

Mesures permettant d'atteindre le nombre de points requis

La combinaison de plusieurs mesures ou le choix de mesures particulièrement efficaces permet de réduire d'autant plus le risque de ruissellement. Les points attribués aux différentes mesures de la table suivante peuvent être additionnés.

Valeur des différentes mesures possibles

Mesure :	Valeur points
Travail de conservation du sol	Semis direct Photo D 1
	Semis sous litière 1
	Semis en bandes fraisées / Semis en bandes 1
Mesures dans la parcelle	Diguettes transversales dans les cultures en buttes Photo E 1
	Enherbement des passages du tracteur sur toute la largeur Photo F 1
	Bandes enherbées dans les zones à l'origine du ruissellement (largeur d'au moins 3 m) 1
	Enherbement des tournières (3-4 m) 1
Mesures en bordure de la parcelle ou entre la parcelle et les eaux de surface	Bordure tampon enherbée de 6 m de large Photo G 1
	Bordure tampon enherbée de 10 m de large 2
	Bordure tampon enherbée de 20 m de large 3
Réduction de la surface traitée	Traitement sur moins de 50% de la surface (p. ex. traitement en bande ou traitement des ronds de vivaces) 1

Source: Limiter la dérive et le ruissellement – Agridea mars 2021

Etant donné que pour les exploitations PER, une distance minimale de 6 m le long des eaux de surface est obligatoire, 1 point est obtenu la plupart du temps sans modifications supplémentaires. Toutefois s'il y a un chemin entre un cours d'eau et la terre agricole, il n'est pas considéré comme une bande tampon fermée. Dans cette situation, une bande tampon de 6 m doit être disponible, sans considération du chemin. Dérogation: la zone de ruissellement ne doit pas être prise en compte quand la surface à traiter est plane (déclivité < 2%).



Sources :

- D © Wolfgang Sturny, Service spécialisé Sols BE
- E © Michel Martin, ARVALIS
- F © Urs Zihlmann, Agroscope
- G © Thomas Steiner, Fachstelle Pflanzenschutz BE

Mesures de réduction des risques concernant la dérive

Les distances de sécurité le long des eaux de surface sont imposées par le risque de dérive. En prenant des dispositions pour réduire cette dérive, il est possible de diminuer ces distances. Un système de points indique le degré de réduction de la dérive, qui détermine dans quelle mesure la largeur de la zone tampon peut être réduite (voir table « Valeurs des différentes mesures »).

La réduction de la distance requise pour de tels PPH est donnée en mètre, la distance minimale prescrite (6, 20, 50 ou 100 m) est mentionnée sur l'étiquette dans les phrases SPe 3 ou dans l'assortiment choisi. Lorsque plusieurs PPH sont utilisés en mélange, la distance minimale qui correspond à l'exigence la plus élevée doit être respectée. • Les bandes tampons < 50 m adjacentes aux biotopes, zones résidentielles et installations publiques ainsi qu'aux plantes en fleurs dans les parcelles voisines peuvent être réduites à 0 m en prenant les mesures nécessaires. On peut obtenir au maximum 3 points.

Distance prescrite	3 m	6 m	20 m	50 m	100 m
Points nécessaire	Réduction de la largeur de la zone non traitée à...				
1	0 m ¹	3 m ¹	6 m	20 m	50 m
2	0 m ¹	0 m ¹	3 m ¹	6 m	20 m
3	0 m ¹	0 m ¹	0 m ¹	3 m ¹	6 m

¹ Les PER exigent toujours une distance de 6 m au moins par rapport aux eaux de surface (3 m hors exigences PER).

Source: Limiter la dérive et le ruissellement – Agridea mars 2021

Valeurs des différentes mesures

Le nombre de points nécessaires pour réduire la largeur de la zone non traitée peut être obtenu en combinant différents types de mesures :

Points	Buses	Matériels	Parcelle
0.5	Buses à injection ou 50% de réduction de la dérive selon la table JK ¹	Pulvérisateur à rampe avec assistance d'air (Photo A)	
1	Buses à injection avec max. 3 bar de pression ou 75% de réduction de la dérive selon la table JK ¹	Pulvérisation sous-foliaire dès que l'inter-rang est fermé ² (Photo B)	Bande végétalisée continue d'au moins 3 m de large et aussi haute que la culture traitée ou Barrière verticale (toile d'ombrage ou haie de protection) présentant un degré d'occultation d'au moins 75% et dépassant la culture de 1 m
2	Buses à injection avec max. 2 bar de pression ou 90% de réduction de la dérive selon la table JK ¹		
3	95% de réduction de la dérive selon la table JK ¹		

Source: Limiter la dérive et le ruissellement – Agridea mars 2021

Une combinaison des mesures dans la même colonne est impossible. Par contre, il est possible de combiner les mesures des buses avec les mesures à la parcelle, par exemple.

¹ Dans la table universelle JKI (Julius Kühn-Institut) des buses à réduction de dérive, il est possible de trouver quelles buses permettent de diminuer la dérive selon la prescription. Il est conseillé de consulter un professionnel pour choisir la buse la plus appropriée. www.agroline.ch/fr/service/Informations-techniques

² Pulvérisation sous-foliaire (Dropleg), condition pour une réduction de la dérive: les buses doivent être placées dans les cultures à inter-rangs fermés, de telle sorte que le produit ne soit pas pulvérisé par-dessus ou à côté des plantes.



A



C



B

Sources:

A © Joël Petermann, Alphatec
B © Rolf Haller, Lohnunternehmer
C © Basile Cornamusaz, SFZ

Valeurs des différentes mesure: Cultures verticales jusqu'à 2 m hauteur

Points	Buses	Matériels	Parcelle	Réalisation
0.5	Buses antidérive	Pulvérisateur à flux d'air horizontal orientable avec limitation de hauteur ou Pulvérisateur à flux tangentiel	Filet antigrêle fermé ou protection contre les intempéries	Quantité d'air max. 20 000 m ³ /h ou Pas d'utilisation du flux d'air dirigé vers l'extérieur dans les 5 rangs de bordure ou Pulvérisation uniquement vers l'intérieur dans les 5 rangs de bordure
1	Buses à injection	Pulvérisateur à flux d'air horizontal orientable ou pulvérisateur à flux tangentiel équipés d'un détecteur de végétation	Bande végétalisée continue d'au moins 3 m de large et aussi haute que la culture traitée ou Barrière verticale (toile d'ombrage ou haie de protection anti-dérive) présentant un degré d'occultation d'au moins 75% et dépassant la culture de 1 m ou Filet anti-insectes placé verticalement (mailles de 0,8x0,8 mm au max.) posé dans le prolongement du filet anti-grêle	Quantité d'air max. 20 000 m ³ /h et pas d'utilisation du flux d'air dirigé vers l'extérieur dans les 5 rangs de bordure ou Quantité d'air max. 20 000 m ³ /h et pulvérisation uniquement vers l'intérieur dans les 5 rangs de bordure ou Traitement des 5 rangs de bordure avec un gun dirigé vers l'intérieur ou Traitement des 5 rangs de bordure avec un atomiseur à dos, flux dirigé vers l'intérieur
2		Pulvérisateur sous tunnel (recyclage de l'air et du liquide)	Filet anti-grêle fermé ou protection contre les intempéries et bande végétalisée continue d'au moins 3 m de large et aussi haute que la culture traitée ou Barrière verticale (toile d'ombrage ou haie de protection anti-dérive) présentant un degré d'occultation d'au moins 75%, posée dans le prolongement du filet anti-grêle	

Source : Source : Limiter la dérive et le ruissellement, agridea février 2021

Une combinaison des mesures dans la même colonne est impossible. Par contre il est possible de combiner les mesures des buses avec les mesures d'autres colonnes, par exemple.

Conseils aux praticiens pour l'utilisation de produits phytosanitaires:

- Vérifier si le produit sélectionné a une restriction concernant la dérive ou le ruissellement.
- Ne pas négliger l'effet biologique des PPH – quelle est la taille optimale des gouttes nécessaires pour une bonne activité?
- Quel est le volume de bouillie le plus adapté? En fonction de la culture, du stade et du produit, le volume peut varier en grandes cultures.
- Privilégier les PPH dont la zone tampon ne dépasse pas les 20 m (dérive) ou 1 point (ruissellement).
- La quantité d'eau, la pression, la taille de la buse et la vitesse d'avancement doivent être parfaitement adaptées.
- Lors de la pulvérisation de PPH, la vitesse du vent ne doit pas dépasser 5,3 m/s (19 km/h). Interrompre l'application lorsque l'humidité de l'air est en dessous de 60% et que la température dépasse 25°C. La faible humidité de l'air réduit considérablement l'absorption des matières actives et, de plus, les pertes par évaporation augmentent fortement.
- La barre de traitement doit se trouver à 50 cm au-dessus de la culture en permanence.

Sélection d'AGROLINE pour le renforcement et la stimulation des plantes

Nom commercial (Firme)	Matière active						Culture	Stimulateur des défenses naturelles				
		Assimilation des nutriments	Croissance	Qualité de la récolte	Vie microbienne du sol	Contre les maladies		Biostimulant	Produits phytosanitaires	Adjuvants pour plantes	Substance de base	
Arvento (AgB)	Extrait de prêle					X	Général	X				X
Fructose 7099 (AgB)	Fructose					X	Viticulture, Arboriculture	X				
Carapax (AgB)	Chitosane		X			X	Général	X				X
Auralis (Sy)	COS-OGA					X	Viticulture, Fraises, Cultures maraîchères	X		X		
FytoSave (AB)	COS-OGA					X	Viticulture, Fraises, Cultures maraîchères	X		X		
Vacciplant (St)	Laminarine					X	Cultures petits fruits, Arboriculture, Viticulture, Cultures maraîchères	X		X		
Cérès (AgB)	Trichoderma harzianum, Pseudomonas fluorescens	X	X		X		Grandes cultures et Cult. maraîchères			X		
Fongibacter (AgB)	Trichoderma harzianum, Bacillus methylotrophicus	X	X	X	X		Viticulture, Arboriculture			X		
Salix (AgB)	Extrait de yucca			X			Général	X				X
Yukan (AgB)	Polysaccharides naturels			X			Général					X
NuTrinum (AgB)	Trichoderma harzianum	X	X				Général			X		
NutribioN (Sy)	Azotobacter salinestris	X	X				Général			X		
Biolit ultrafin (La)	Silicate et oligo-éléments		X				Général			X		
FZB 24 flüssig (Ba)	Bacillus amyloliquefaciens			X		X	Pommes de terre, Salades			X	X	
Symbac (AgB)	Bacillus amyloliquefaciens	X	X	X	X		Général			X		
RhizoVital 24 (AB)	Bacillus amyloliquefaciens	X	X	X	X		Général			X		
Hasorgan Profi (La)	Extrait d'algues	X	X				Général			X		
Sufrostar (La)	Soufre	X	X	X			Général			X		
TraiNer (La)	Acides aminés végétaux	X	X				Général			X		
Fylloton (La)	Acides aminés	X	X				Cultures maraîchères			X		
Agrosol liquide (div.)	Acides aminés, hormones	X	X				Général			X		
Ortical (AgB)	Extrait d'ortie	X	X		X	X	Général			X		X

Produits phytosanitaires

Par produit phytosanitaire on entend l'ensemble des produits utilisés pour protéger les cultures contre les maladies, ravageurs et adventices. Les produits phytosanitaires contiennent des substances actives naturelles ou de synthèse mais également des organismes tels que des insectes prédateurs ou des champignons antagonistes. Les substances actives et organismes admis comme produits phytosanitaires figurent à l'annexe 1 de l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires.

Substances de base

Les substances de base sont des substances qui ne présentent pas de risque pour la santé de l'être humain et des animaux, ainsi que pour l'environnement. Les substances de base autorisées sont listées à l'annexe 1, partie D, de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires. Ces produits phytosanitaires peuvent être mis en circulation sans autorisation et peuvent également être utilisés par des utilisateurs non professionnels.

Biostimulants

Les biostimulants des végétaux sont des substances, certains mélanges et certains micro-organismes qui visent à améliorer l'efficacité d'utilisation des éléments nutritifs des végétaux, la tolérance au stress abiotique, les caractéristiques qualitatives ou à augmenter la disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol ou la rhizosphère. Tels que définis, les biostimulants sont régulés par l'ordonnance sur les engrais.

Adjuvants pour plantes

Substances ou mélanges qui visent à augmenter la tolérance au stress abiotique ou à améliorer la qualité de la récolte. Comme les adjuvants ne contiennent pas d'éléments nutritifs et ne servent pas à la nutrition des plantes, ils ne sont pas soumis à l'ordonnance sur les engrais.

Stimulateur des défenses naturelles (SDN)

On définit par le terme stimulateur des défenses naturelles toute substance ou tout micro-organisme vivant non pathogène qui, appliqué sur une plante, est capable de promouvoir un état de résistance face à des stress biotiques. Les SDN n'agissent pas directement sur les insectes ou pathogènes, ils sont perçus par la plante comme un message d'alerte.

Utilisation d'auxiliaires pour la lutte contre les ravageurs



ANTHOPAK

Punaises prédatrices contre les psylles du poirier

- + Utilisation en plein air à partir de 10 °C sur poiriers et nashi
- + *Anthocoris nemoralis* est un auxiliaire naturel
- + Inoffensif pour l'environnement et facile à utiliser



PRIAPAK

Guêpes parasites contre la mouche de la cerise

- + *Trichopria* est un parasitoïde naturellement présent en Suisse
- + Des lâchers réguliers augmentent la force de la population
- + Diminue la pression de population de la mouche de la cerise au fil des ans



STATUSPAK

Guêpes parasites contre les punaises des arbres marbrées

- + L'ichneumon *Anastatus bifasciatus* est un auxiliaire naturel
- + Des lâchers réguliers et suprarégionaux réduisent la pression de population de la punaise des arbres marbrée au fil des ans



bioprotect.ch



	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Indications / restrictions					Remarques				
						Mildiou et pourritures	Alteraria solani	Erysibe cichoracearum	Protections lors de la préparation	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	
FONGICIDE	Cuivre (sous forme de poudre pour bouillie bordelaise)	200g	Bouillie bordelaise WG (Sc) AS Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise LG (LG)	WG	2-3kg	20-31.- 25-37.- 21-32.-	■	—	—	◆			21				● Max. 4 kg de cuivre-métal à l'ha. La quantité totale de cuivre doit être répartie en plusieurs fois (fractionnement).	
	Cuivre (sous forme d'oxychlorure)	350g	Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	1.5-2 kg	30-39.- 27-36.-				◆								
		380g	Cuprofix Fluid (Sy) Flowbrix (LG)	SC	1.5-2l	44-59.- 38-51.-				◆								
		500g	Curenox 50 WG (Sc)	AS WG	1-1.5 kg	17-25.-				◆								
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g	Funguran Flow (Om) Kocide Opti (Ba)	AS SC	1.5-2l	45-60.- 60-120.-				◆								
		350g	Kocide 2000 (St)	WG	1.5-2kg	48-95.-				◆								
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde et d'oxychlorure)	244g 245g	Airone (AB)	WG	1.5-2kg	31-41.-				◆			21 (14*)					* 2 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.
	Bacillus amyloliquefaciens	14g	Serenade ASO (Ba)	AS SC	2l	57.-	—	□	—	◆				10				● Au moins 5 jours d'intervalle entre les traitements.
Chlorhydrate de chitosane	20g	Carapax (AgB)	AS SL	0.5l pour 1000kg	12.-	□	□	□	◆								● Désinfectant des plants. Max. 800 g de matière active par hectare et par an.	
Extrait de prêle/ Equisetum arvense	70g	Arvento (AgB)	AS SL	10l	140.-	□	□	□	◆								● Substance de base.	
Extrait d'ortie/ Urtica sp.	100g	Ortical (AgB)	SL	5l	36.-	□	—	—	◆								● Substance de base.	



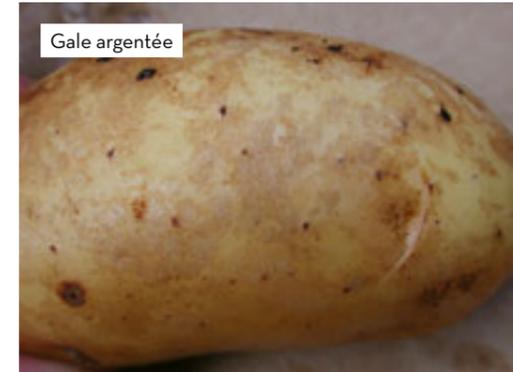
Œufs de doryphores



Larves de doryphores

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Indications / restrictions					Remarques				
						Puceron	Doryphore	Ver fil de fer	Protections lors de la préparation	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	
INSECTICIDES	Bacillus thuringiensis var. tenebrionis	Novodor 3% FC (AB) Novodor 3 FC (LG)	SC	3-5l	118- 196.- 129- 215.-	—	■	—	◆				21				● Ne pas utiliser de produits cuprique avec Novodor . Ne pas appliquer par temps froids. Apogées du taux d'éclosion des œufs env. 2 semaines après le pique de ponte. Traitements suivants 8 à 10 jours plus tard. Traiter le soir (sensible aux UV). Pas avant une pluie / l'irrigation. Répéter l'application après 20 mm. Adhésif recommandé 2 à 4 l/ha. Utilisation contre les jeunes larves L1-L2, celles-ci mesurent 2-3 mm avec une tête noire à l'arrière.	
	Azadirachtine A	10g	Agro neem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS EC	2.5l	266.- 285.-	—	■	—	◆			21	2			● Intervenir sur jeunes larve. Répéter l'application après 7-10 jours en cas de forte infestation.	
		26g	Oikos (LG) Sicid Neem (St)		1.5l	325.- 325.-								3				
	Metarhizium brunneum		Attracap (Om)	GR	30kg	648.-	—	□	—	◆								● Autorisé provisoirement jusqu'au 31.07.2024.
	Huile de colza	779g 876g	Telmion (Om) Winsum (LG)	EC	10-15l (pour 500l d'eau)	105- 158.- 103- 154.-	■	—	—	◆								● Réduit la transmission des virus sur plants. Homologué uniquement sur variétés sensibles de plants.
Huile minérale	830g	Parafol (AgB) Spray Oil 7-E (LG) Huile blanche (Om) Zofal D (St)	AS EC	7l	31.- 33.- 36.- 33.-	■	—	—	◆								● Réduit la transmission des virus sur plants. Homologué uniquement sur variétés sensibles de plants.	

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Indications / restrictions							Remarques		
						Rhizoctone	Gale commune	Gale argentée	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FiBL	
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES	Pseudomonas sp.	Proradix (Om)	WP	60g pour 80-100l d'eau	115.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	◆									Préparation à base de bactéries. Application 4-6 semaines avant la plantation sur une table à rouleau ou avec un pulvérisateur directement sur les tubercules lors de la plantation.
	Pseudomonas sp.	Deposan (Om)	WP	20g par tonne	8.-	—	—	■	◆									Préparation à base de bactéries. Emploi sur plants, pommes de terre de consommation et fourragères, avant l'encavage en automne.
	Bacillus amyloliquefaciens	Symbac (AgB) RhizoVital 42 (AB)	AS	0.5l	121.-	—	—	—	◆									Préparation à base de bactéries. Stimule la croissance des plantes. La matière active doit pouvoir coloniser rapidement les racines.
	Bacillus amyloliquefaciens	FZB 24 fluid (Ba)	SC	0.2-0.5l	29-72.- 32-80.-	—	—	—	◆									Préparation à base de bactéries. Agit en renforçant la plante. Optimisation du triage (effet partiel).
	Trichoderma harzianum, Pseudomonas fluorescens	Cérés (AgB)	AS	WP	0.2kg	59.-	—	—	—	◆								Stimulateurs des défenses naturelles des plantes et stimulateurs de croissance. Favorisent le développement d'une flore microbienne saine et dynamique du sol.
	Extrait de Yucca	Yukan (AgB)	AS	l	25.-	—	—	—	◆									Extrait de plante, renforce les plantes et les protéger contre les facteurs de stress.
	Huile de menthe L-Carvon	Biox-M (AB)	HN	90g par tonne	Prix sur demande	—	—	—	◆ SP				3					Inhibateur de germination. Application: post récolte, application après un intervalle de 3 semaines, à raison de 30g / tonne.



Gale argentée

GRANDES CULTURES

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Indications / restrictions							Remarques		
						Altise du colza	Charançon du colza	Méligèthe	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FiBL	
INSECTICIDE	Argile 95% Caolin	Surround (St) + Heliosol (Om)	AS	WP	20-25kg 0.75-1l	79-99.- + 26-35.-	—	—	<input type="checkbox"/>	◆								Un mélange avec 0,75 à 1l/ha d'Heliosol est recommandé. Quantité de bouillie 400-500l/ha d'eau. Traitement au stade BBCH 53 à BBCH 59. Dès que le revêtement blanc a été lavé par une pluie, le traitement doit être répété.
PIÈGE	Piège Flora (cuvette jaune)	Cuvette jaune (AgB)	FA	1 pièce	12.-	—	■	■	■	—								Monitoring ravageurs du colza.
	Piège encollé	Piège collant à colza (AgB)	FA	1 pièce	4.-	—	■	■	—	—								Monitoring ravageurs du colza. Très bonne attirance des ravageurs du colza (essais FiBL).

COLZA



Cuvette jaune



Méligèthe

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications / restrictions					Remarques		
						Pyrale du maïs	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL					
AUXILIAIRES	Trichogramma brassicae Bezdenko	OptiDrone (AgB)	XE	2 x 100 unités	147.40	■						◆						Les guêpes parasitoïdes sont neutres pour l'environnement. Pour le maïs doux, vous recevrez une quantité double de trichogrammes et pour 3 lâchers. Optibox et Trichocap Plus sont à suspendre; Optisphère est à épandre (boule en féculé de maïs). Optisphère aussi applicable par drone (OptiDrone): annonce des parcelles sous www.bioprotect.ch/optidroneFR . Commandes à effectuer auprès de votre Landi ou directement chez AGROLINE Bioprotect jusqu'au 20 avril.	
		Optibox (AgB)		2 x 50 unités	101.65-126.30														
		Optisphère (AgB)		2 x 100 unités	102.80-127.90														
		Trichocap plus (AgB)		1 x 25 unités	110.95-145.10														

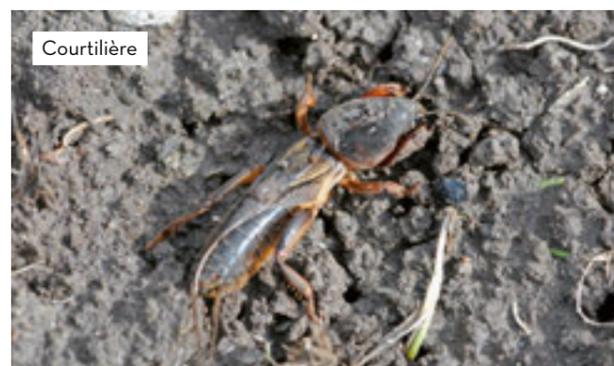
	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications / restrictions					Remarques			
						Hanneton commun	Hanneton de la St-Jean	Hanneton horticole	Tipule	Ver gris	Courtilière	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES	Beauveria brongniartii	Melocont GR (AgB) Beaupro (AB)	XF	50 kg 30-50kg	Prix sur demande	■	—	—	—	—	—	◆	◆							● Application: avril-octobre; enfouir à 5-10 cm de profondeur dans le sol. Se conserve une saison à températures de 4-8°C.
	Metarhizium anisopliae	GranMet GR (AgB) Metapro (AB)	XF	50 kg	Prix sur demande	—	■	■	—	—	—	◆	◆							● Application: avril-octobre; enfouir à 5-10 cm de profondeur dans le sol. Se conserve une saison à températures de 4-8°C. Autorisation uniquement dans les prairies et les pâturages.
	Steinernema carpocapsae	Nemastar (AgB)	WP	5000 Mio Organismes/ha	Prix sur demande	—	—	—	■	—	—	◆	◆							● Vers gris de juin à septembre. Courtilières d'avril à juillet. Tipules de mi-septembre à octobre. Appliquer avec au moins 1200 l d'eau/ha.



Pyrale du maïs, larve sur tige



Pyrale du maïs, sciure à l'aisselle des feuilles



Courtilière

contre la pyrale du maïs



OPTISPHERES

- Application rapide
- Support en amidon de maïs
- 2 lâchers
- Application manuelle



OPTIDRONE

- Application des optisphères par drone
- 2 lâchers
- Commande du service de pilotage: www.bioprotect.ch/optidroneFR



OPTIBOX

- Système de protection des oeufs indépendant des conditions météorologiques
- 2 lâchers
- Application manuelle



TRICHOCAP PLUS

- Durée d'éclosion prolongée grâce à une seconde vague
- 1 seul lâcher
- Application manuelle



Procédure standard dans la culture du maïs. Production selon les normes de l'IOBC, 40 ans d'expérience. Commandes jusqu'au 20 avril dans votre LANDI ou sur le site www.bioprotect.ch



TRAITEMENT DU SOL	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l		Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre		Indications / restrictions			Délai d'attente en jours	Nombre d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	Remarques
								Sclérotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux							
	Coniothyrium minitans		Lalstop Contans WG (Da)	AS	WG	2-8 kg	79-314.-	■		◆	●					●	Autorisé sur toutes les cultures maraîchères ainsi que sur le colza, tournesol et tabac. Traitement du sol. Le dosage varie en fonction de la profondeur d'enfouissement. Enfour immédiatement après application.	



Sclérotiniose

ADDITIFS	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l		Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre		Indications / restrictions			Délai d'attente en jours	Nombre d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	Remarques	
								Mouillants et adhésifs	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux								
	Dérivé d'alcool terpénique	665g	Heliosol (Om)		EC	0.1-0.2%	22-70.-	■		◆	●						●	Augmente la rétention et le pouvoir mouillant des bouillies de traitement. Hydrocarbures terpéniques et alcool de résineux 70%. Grandes cultures et cultures maraîchères.	
	Xanthan; Poudre de lait maigre	5.2g 5.2g	Profital (AB)		EC	0.5-2l	15-60.-	■		◆	●							●	Augmente la rétention et le pouvoir mouillant des bouillies de traitement. Grandes cultures 0.5-1l. Cultures maraîchères 1-2l.
	Acide gras C7-C20 (sel de potassium)	262g	Cocana (AB)		EC	0.5l	5.-	■		◆	●							●	Amélioration de l'effet mouillant et de l'adhésion des insecticides.
	Huile de colza	876g 870g	Codacide (LG) Genol Plant (Sy) Telmion (Om) Zofal R (St)		EC	1-2.5l 0.5-5l	11-28.- 8-76.- 5-60.- 3-79.-	■		◆	●							●	Amélioration de l'effet mouillant et de l'adhésion des insecticides. Genol Plant et Telmion pas en grandes cultures.
	Huile de soja éthoxylée	790g	Surfy (LG)		EC	0.15%	5.-	■		◆	●							●	Amélioration de l'effet mouillant et de l'adhésion des insecticides.
	Amidon hydroxypropylé	103g	CropCover CC-1000 (AB)		SL	2-4l	33-67.-	■		◆	●							●	Amélioration de l'effet mouillant et de l'adhésion des insecticides.



Loche laiteuse

ANTI-LIMACES	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l		Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre		Indications / restrictions			Délai d'attente en jours	Nombre d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	Remarques
								Limaces du genre Deroceras	Limaces du genre Arion	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux						
	Phosphate de fer III	30g	Antarion (AgB) Sluux HP (AB)	AS	GB	7kg env. 60 grains/m ²	55.- 63.-	■	■	◆	●						●	Utilisation SEULEMENT sur tournesol, betteraves sucrières et fourragères, ainsi que sur colza et moutarde pour consommation (pas sur engrais vert/culture dérobée). Traitement jusqu'à maximum les deux premières semaines après la plantation, respectivement la levée des plantes.



Arionidae

Contre *Sclerotinia* spp.

Réduisez progressivement la quantité de sclérotés dans les parcelles contaminées

LALSTOP Contans WG est un traitement à base d'une haute concentration de *Coniothyrium minitans* souche CON/M/91-08, champignon mycoparasite des sclérotés d'espèces virulentes de *Sclerotinia* spp. présents dans le sol. En réduisant le niveau d'inoculum des parcelles contaminées, LALSTOP Contans WG diminue significativement l'expression des symptômes sur les cultures sensibles.

GRANULÉS DISPERSIBLES

➤ BÉNÉFICES

Contre les sclérotés de *S. sclerotiorum* et *S. minor*, causant de graves pertes économiques aux plantes hôtes sensibles (rendement et qualité): colza, pois, haricot, laitue, carotte, endive...

🌿 AVANTAGES

Lutte associée: combinaison possible dans le cadre de programmes de lutte chimique ou biologique contre *Sclerotinia* spp.:

- sécurise le rendement lorsque l'application est renouvelée dans le temps
- augmente le potentiel de rendement global

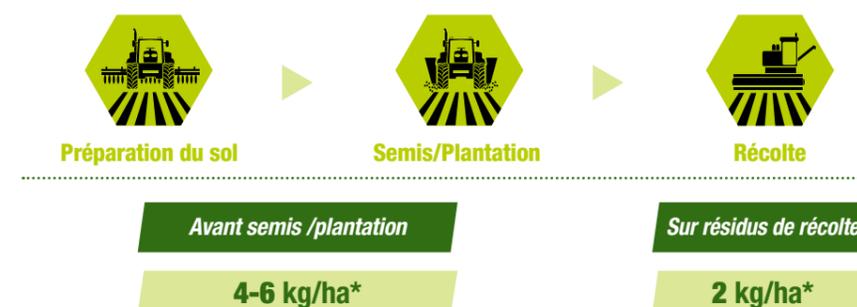
Profil environnemental:

- sans résidus
- sans classement toxicologique

Souplesse d'application:

- avant plantation/semis pour réduire l'inoculum du sol
- après la récolte (sur résidus de culture) pour éviter la recontamination du sol avec l'agent pathogène

⬇️ APPLICATIONS (haricot, salade, carotte, etc.)



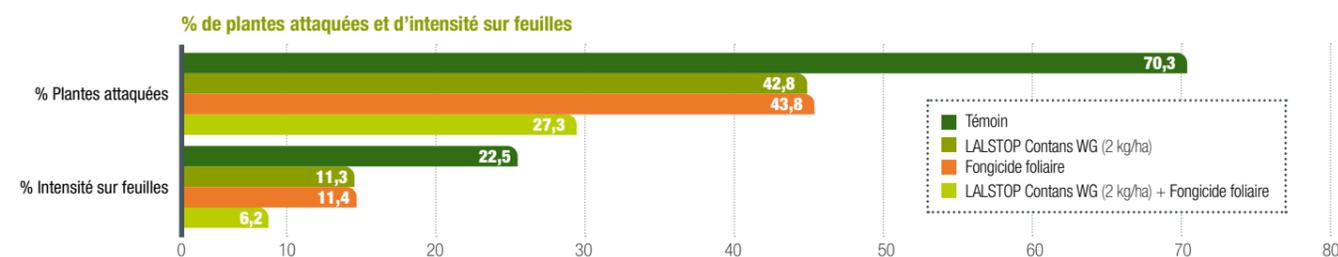
*Les recommandations d'usages sont données à titre indicatif. Le nombre d'applications et la dose sont fonction de la pression maladie au cours des dernières années, du nombre de cultures hôtes dans la rotation et du positionnement adéquat de LALSTOP Contans WG. Veuillez consulter l'étiquette ou rapprochez vous de votre conseiller pour de plus amples détails sur l'utilisation.

i GESTION DE LA ROTATION

Le sclérote est l'organe de conservation du *Sclerotinia*. Enfoui en même temps que les débris végétaux lors du travail du sol, il se conserve 10 ans au maximum dans le sol. Ramené en surface par le travail du sol, il permet à la maladie de se propager à nouveau causant des pertes importantes sur les cultures sensibles. Dans les situations à forte infestation, l'application de LALSTOP Contans WG permet de diminuer la pression en réduisant le stock de sclérotés. Le traitement des résidus de cultures permet d'atteindre les sclérotés nouvellement produits, et d'éviter ainsi la recontamination du sol.

Efficacité sur carotte

Moyenne de 4 essais UNILET, France 2004-2006



LALSTOP Contans WG / Numéro d'autorisation: W-7498. Composition: 1 milliard (10⁹) spores viables/g *Coniothyrium minitans* souche CON/M/91/08. Formulation: WG (granulés dispersibles dans l'eau). Classification du produit: Sans classement - Contient du *Coniothyrium minitans*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation - Ne pas ingérer. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec la peau. Garder hors de la portée des enfants. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau EUH401: respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - SP1: ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas mélanger avec des engrais liquides et des fongicides. Titulaire de l'homologation: Danstar Ferment AG - Lallemand Plant Care, Poststrasse 30, 6300 Zug, Suisse.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre									Homologué en			Indications / restrictions					Remarques										
						Puceron	Mouche blanche	Thrips	Mouche mineuse	Doryphore	Noctuelle	Mineuse de la tomate	Acarien	Eriophyides libres	Tomates	Aubergines	Poivrons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL								
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES / INSECTICIDE	Azadirachtine A	10g	Agroneem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	0.3 %	320.- 342.-	■	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	3					●	2-3 applications en l'espace de 7-10 jours. Effet lent, idéal en combinaison avec auxiliaires. Sur poivron également pour cicadelle sous serre.			
		26g	Oikos (LG) Sicid Neem (St)			0.15 %	325.- 325.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●		3								
	Spinosad	480g	Audienz (Om) Elvis (St) Spintor (AB)	AS	SC	0.03-0.04%	178-252.-	—	—	■	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●	3		20	1		●	Seulement dans les serres closes, en l'absence de pollinisateurs. Attention aux auxiliaires.			
						0.03%	178-203.-	—	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	—											
						0.04-0.08%	237-542.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	X										
						0.005%	30-34.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—										
	Pyréthrine; Huile de sésame	48g 190g	Parexan N (Om)		EC	0.1-0.2%	196-392.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	—	X	●	3		50	1		●	Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C. Attention aux auxiliaires.			
		73g 327g	Pyrethrum FS (AB)			0.05%	173.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X				20							
	Acides gras C7-C18	515g	Lotiq (Sy) Natural (AB)		EC	2%	220.- 297.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X	●									●	Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
		505g	Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC		287.- 275.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X											
	Oléate de sodium	186g	Oleate 20 (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X	●	7								●	Bien mouiller les plantes. N'agit que par contact direct.
	Soufre	800g	Netzschwefel Stulln (AB)		WG	0.3%	12.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	3	5							●	Des taches peuvent apparaître sur les récoltes prêtes à être récoltées.
	Maltodextrine	598g	Majestik (Om)		SL	2.5%	291.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X	●	3								●	Bonne compatibilité avec les plantes. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
	Huile de colza	776g	Telmion (Om)		EC	2%	210.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	X	●	3	3							●	Attention au fort rayonnement solaire. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
	Paecilomyces lilacinus		BioAct WG (AB)		WG	5-10 gr p. 100 plantes	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●									●	Nématodes à galle: sous serre, au minimum 3 applications.
Beauveria bassiana	72g	Naturalis-L (AB)		OD	0.075-0.1%	61-81.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●	3								●	Respecter les conditions de stockage. Appliquer le soir.	
					0.15-0.2%	121-162.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—											
					0.2-0.3%	162-242.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—											
Virus de la granulose		Helicovex (AB)		SC	0.0125%	84.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	3								●	Ver de la capsule: 3 traitements par génération.	
Bacillus thuringiensis var. kurstaki		Dipel DF (Om)	AS	WG	0.1%	100.-	—	—	—	—	—	—	—	■	■	—	—	—	X	X	X	●	3								●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.	
					0.125%	125.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—											
					0.125%	127.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—											
					0.1%	55.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—		2									
Bacillus thuringiensis var. tenebrionis		Novodor 3% FC (AB) Novodor 3 FC (LG)		SC	0.3-0.5%	118-196.- 129-215.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	3								●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.
Bacillus thuringiensis var. aizawai		XenTari WG (LG)		WG	0.1%	103.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	3								●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.	
							—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X											
							—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X											
Extrait de quassia	357g	Quassan (AB)		EC	0.2%	578.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●	3								●	Bien mouiller les plantes. Répéter le traitement si nécessaire.	
Trichogramma brassicae, T. cacoeciae, T. evanescens		Trichomix (AgB)		XE	Conseil individuel	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●									●	Action partielle sur pyrale.	



	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	AS	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications / restrictions					Remarques								
							Acarien	Puceron	Mouche blanche	Thrips	Noctuelle	Nématodes à galle	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL						
INSECTICIDE	Spinosad	480g	Audienz (Om) Elvis (St) Spintor (AB)	AS	SC	0.03-0.04%	187-271.- 178-237.- 189-252.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	●	☞	3		1	●	Plein air: délai d'attente 7 jours.			
	Pyréthrine; Huile de sésame	48g 190g	Parexan N (Om)	AS	EC	0.1-0.2%	196-392.-	■	■	■	■	—	—	—	—	—	—	●	☞	3	50	1	●	Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10° C.		
		73g 327g	Pyrethrum FS (AB)			0.05%	173.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—		—	
	Acides gras C7-C18	515g	Lotiq (Sy) Natural (AB)	AS	EC	2%	220.- 297.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●		(5*)			●	Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes. *Seulement mouche blanche max. 5 traitements par an.		
		505g	Siva 50 (Om) Vista (LG)				287.- 275.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—
	Acides gras ; Oléate de sodium	186g	Oleate 20 (St)	AS	SC	1-1.5%	189-284.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●		7			●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.		
	Maltodextrine	598g	Majestik (Om)	AS	SL	2.5%	291.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●	☞	3			●	Bonne compatibilité avec les plantes. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.		
	Huile de colza	776g	Telmion (Om)	AS	EC	2%	210.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●		3	3		●	Attention au fort rayonnement solaire. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.		
	Azadirachtine A	10g	AgroNeem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	0.3-0.5%	320-533.- 342-570.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		3	5		●	En début d'attaque, 2 à 3 applications avec un intervalle de 7-10 jours. Max. 5 traitements par culture.		
	Beveria bassiana	72g	Naturalis-L (AB)	AS	OD	0.1-0.2%	81-162.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		3				●	Application: à partir du début de l'attaque. Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct. L'humidité atmosphérique relative doit être maintenue à plus de 90% pendant 24 h au moins après le traitement.	
						0.15-0.2%	121-162.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—
						0.075-0.1%	61-81.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		Dipel DF (Om)	AS	WG	0.06-0.1%	63-105.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	●		3			●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.		
Bacillus thuringiensis var. aizawai		XenTari WG (LG)	AS	WG	0.1%	103.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	●		3			●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.			
Paecilomyces lilacinus		BioAct WG (AB)	AS	WG	5-10 gr pour 100 plants	Prix sur demande	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	●					●	Sous serre, au minimum 3 applications.			
Extrait de quassia	357g	Quassan (AB)	AS	EC	0.2%	566.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●		3			●	Bien mouiller les plantes.			



Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Homologué en		Indications / restrictions						Remarques				
					Alternariose	Oïdium	Septoriose du céleri	Carottes	Céleris	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FIBL			
FONGICIDE	Cuivre (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	190g Cupric Flow (St) Cuproxat liquide (LG)	SC	4l	75.- 75-79.-	■	—	■	X	X	●		21				●	<p>Max. 4 kg de cuivre-métal à l'ha. La quantité totale de cuivre doit être répartie en plusieurs fois (fractionnement). Kocide 2000: dosage inférieur en mélange avec des fongicides organiques.</p>		
	Cuivre (sous forme de bouillie bordelaise)	200g Bouillie bordelaise WG (Sc) AS Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise (LG)	WG	4kg	41.- 50.- 43.-						●									
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g Funguran Flow (Om) AS	SC	2.5l	75.-						●									
		Kocide Opti (Ba)	WG	2.5kg	100.-						●									
		350g Kocide 2000 (St)	WG	2.5kg	79.-						●									
	360g Cuprum Flow (Sc) AS	SC	2l	52.-							●									
		350g Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	2.5kg	45-49.- 45-56.-						●									
		380g Cuprofix Fluid (Sy) Flowbrix (LG)	SC	2l	59.- 51.-						●									
	500g Curenox 50 WG (Sc) AS	WG	1.5kg	25.-						●										
	Cuivre (oxychlorure); Cuivre (hydroxyde)	140g Airone (AB)	WG	2.7kg	55.-	—	—	■	—	X	●		21				●			
	Soufre	850g Elosal Supra (Om)	WG	1.5kg	6.-	—	■	—	—	X	●		7				●		Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.	
	Hydrogencarbonate de potassium	850g Armicarb (St) Ghekko (Sy)	AS	SP	3kg	59.- 63.-	—	■	—	—	X	●	1						●	En cas de risque d'infection, 2-3 traitements à intervalles d'environ 8 jours.
	Hydrogénocarbonate de sodium	990g Baxoda (AgB)	AS	WP	3-5kg	9-18.-	—	■	—	X	X	●							●	Substance de base.
Chlorhydrate de chitosane	20g Carapax (AgB)	AS	SL	4l	71-94.-	□	□	□	X	X	●						●	Substance de base. Max. 800g m.a./ha.		
Bacillus amyloliquefaciens	Serenade ASO (Ba)	AS	SC	4-8l	114.-	□	□	—	X	—	●						●	Utilisation au stade (BBCH) 13-49. A intervalle de 5-7 jours.		



Oïdium

Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre								Homologué en		Indications / restrictions						Remarques			
					Puceron	Thrips	Chenilles défoliatrices	Mouche blanche	Acarien tétranyque	Mouche de la carotte	Mouches mineuses	Noctuelles	Carottes	Céleris	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FIBL		
INSECTICIDE	Pyréthrine; Huile de sésame	48g Parexan N (Om)	EC	1-2l	196-392.-	■	■	—	■	■	—	—	—	X	X	●	⚡	3		20	1	●	<p>Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.</p> <p>Utilisation: 2 l produit pour 100 l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.</p> <p>Bien mouiller les plantes, car l'effet n'est obtenu que par contact direct.</p> <p>Ne pas utiliser par temps froid. Uniquement contre les jeunes stades larvaires.</p> <p>pH de la bouillie < 8.</p> <p>Répulsif à base d'huile essentielle d'oignon.</p>	
		73g Pyrethrum FS (AB)		0.5l	173.-															6				
	Acides gras C7-C18	515g Lotiq (Sy) Natural (AB)	EC	2%	220.- 297.-	■	—	—	—	■	—	—	—	X	X	●								●
		505g Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	287.- 275.-																			
	Acides gras; Oléate de sodium	186g Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	■	—	—	—	X	X	●			7					●
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	Agree WP (AB)	WP	1kg	101.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X		●		7	3				●
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Dipel DF (Om) AS	WG	0.6kg	63.-	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	●			3					●
Wormox (St)		WP	1kg	55.-									—	X				2						
Huile d'oignon (Di-/Trisulfide)	Karma (St) Psila Protect (AB)		8 diffuseurs 4-8 diff.	132-263.- 118-236.-	—	—	—	—	—	■	—	—	X	X	●							●		



Mouche de la carotte (Photo: Agroscope)

Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Indications / restrictions			Remarques					
					Rouille blanche	Oïdium			Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours		Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	
FONGICIDE	Cuivre (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	190g Cupric Flow (St) Cuproxtat liquide (LG)	SC	4l	75.- 75-79.-	■	—			●		21				● Max. 4kg de cuivre-métal à l'ha. La quantité totale de cuivre doit être répartie en plusieurs fois (fractionnement).	
	Cuivre (sous forme de bouillie bordelaise)	200g Bouillie bordelaise WG (Sc) AS Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise (LG)	WG	4kg	41.- 50.- 45.-					●							
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g Funguran Flow (Om) AS	SC	2.5l	75.-					●							
		350g Kocide Opti (Ba)	WG	2.5kg	100.-					●				2			
		360g Kocide 2000 (St)	WG	2.5kg	79.-					●							
	Cuivre (sous forme d'oxychlorure)	350g Cuprum Flow (Sc) AS	SC	2l	52.-					●				2			
		350g Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	2.5kg	49.- 45.-					●							
		380g Cuprofix Fluid (Sy) Flowbrix (LG)	SC	2l	59.- 51.-					●				2			
500g Curenox 50 WG (Sc) AS	WG	1.5kg	25.-					●				2					
Soufre	800g Netzschwefel Stulln (AB)	WG	1.5kg	6.-	—	■			●			7	6		● Application : Au début de l'infestation ou dès l'apparition des premiers symptômes		



Scorsonères

Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Indications / restrictions			Remarques				
					Puceron	Thrips	Mouche blanche	Chenilles défoliatrices	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours		Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL
INSECTICIDE	Pyréthrine; Huile de sésame	48g Parexan N (Om)	EC	1-2l	39-78.-	■	■	■	—	●	☞	3		20	1	● Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.
		190g Pyrethrum FS (AB)		0.5l	173.-								6			
	Acides gras C7-C18	515g Lotiq (Sy) Natural (AB)	EC	2%	220.- 297.-	■	—	—	—	●						● Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes. Agit aussi contre les acariens.
		505g Siva 50 (Om) AS Vista (LG)	SC		287.- 275.-					●			7			
	Oléate de sodium	186g Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	●			7			● Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct. Agit aussi contre les acariens.
Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Dipel DF (Om) AS	WG	0.5-1kg	50-100.-	—	—	—	■	●			3	8		● Ne pas appliquer par temps froid, uniquement contre les jeunes stades larvaires. Traitements à 7 jours d'intervalle.	



Scorsonères

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Indications / restrictions			Remarques			
						Cercosporiose	Ramulariose	Oïdium	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FiBL
FONGICIDE	Cuivre (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	190g Cupric Flow (St) Cuproxtat liquide (LG)	SC	4l	75.- 75-79.-	■	■	—	●	●	21				● Max. 4 kg de cuivre-métal à l'ha. La quantité totale de cuivre doit être répartie en plusieurs fois (fractionnement). Kocide 2000 : dosage inférieur en mélange avec des fongicides organiques.	
	Cuivre (sous forme de bouillie bordelaise)	200g Bouillie bordelaise WG (Sc) AS Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise (LG)	WG	4kg	41.- 50.- 43-45.-				●	●						
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g Funguran Flow (Om) AS	SC	2.5l	75.-				●	●						
		350g Kocide Opti (Ba)	WG	2.5kg	100.-				●	●			2			
		360g Kocide 2000 (St)	WG	2.5kg	79.-				●	●	SP					
	Cuivre (sous forme d'oxychlorure)	350g Cuprum Flow (Sc) AS	SC	2l	52.-				●	●				2		
		350g Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	2.5kg	45-49.- 41-45.-				●	●				2		
380g Cuprofix Fluid (Sy) Flowbrix (LG)		SC	2l	59.- 51.-				●	●				2			
Soufre	800g Curenox 50 WG (Sc) AS Netzschwefel Stulln (AB)	WG	1.5kg	25.- 6.-	—	—	■	●	●	7				● Application : Au début de l'infestation ou dès l'apparition des premiers symptômes		



Cercosporiose

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Indications / restrictions			Remarques			
						Puceron	Thrips	Mouche blanche	Noctuelles	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours		Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points
INSECTICIDE	Pyréthrine; Huile de sésame	48g Parexan N (Om)	EC	1-2l	196-392.-	■	■	■	—	●	⚠	3		20	1	● Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.
		190g Pyrethrum FS (AB)		0.5l	173.-								6			
	Acides gras C7-C18	73g Lotiq (Sy)	EC	2%	220.- 297.-	■	—	—	—	●	●	7				● Utilisation : 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes. Agit aussi contre les acariens.
		327g Natural (AB)														
	Acides gras; Oléate de sodium	505g Siva 50 (Om) AS Vista (LG)	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	●	●	7				● Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct. Agit aussi contre les acariens.
Bacillus thuringiensis var. aizawai	186g Oleate 20 (St)	WP	1kg	101.-	—	—	—	■	●	●	7	3			● Ne pas utiliser par temps froid. Uniquement contre les jeunes stades larvaires.	



Ramulariose

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre										Homologué en						Indications / restrictions					Remarques				
						Mouche blanche	Noctuelle du chou	Altise du chou	Cécidomyie du chou	Piéride	Puceron	Mouche du chou	Noctuelle	Teigne de crucifères	Thrips	Chou pommé (Chou blanc, rouge, frisé)	Chou de Bruxelles	Choux-fleurs (chou-fleur, romanesco, brocoli)	Choux à feuilles (Chou chinois, plume, pak-choi)	Chou-pomme	Radis	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL		
INSECTICIDE	Spinosad 480g	Audienz (Om)	AS	SC	0.3-0.4l	178-252.-	—	■	■	■	■	—	—	■	—	—	X	X	X	X	X	—	●	⚠	7		1	●	Dès l'apparition des ravageurs. Aussi homologué contre méligèthe des crucifères et mouche mineuse des feuilles de colza.		
		Elvis (St) Spintor (AB)			0.2-0.36%	118-244.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	3		20	1		●	●
	Pyréthrine; Huile de sésame 48g / 190g	Parexan N (Om)	EC	EC	1-2l	196-392.-	■	—	—	—	■	■	—	—	—	—	X	—	X	X	X	X	●	⚠	3		20	1	●	● Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10° C. Effet contre mouche blanche et thrips.	
		Pyrethrum FS (AB)			0.5l	173.-	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	—	X	X	X	X	●	⚠	3		6	1	●		
	Acides gras C7-C18 515g	Lotiq (Sy) Natural (AB)	EC	EC	2%	220.- 297.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	—	●	⚠	7				●	● Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.	
		Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	—	●	⚠	(7)	(5)			●		(Mouche blanche uniquement : délais d'attente 1 semaine, max. 5 traitements)
	Acides gras; Oléate de sodium 200g	Oleate 20 (St)	AS	SC	3%	567.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	7				●	● Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.	
	Azadirachtine A 10g	Agroneem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	2.5l	266-285.-	■	■	—	—	■	■	—	■	■	■	—	—	—	X	—	—	●	⚠	7	3			●	● Ne pas utiliser sur Pak-Choi.	
					3l	320-342.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—	—	●	⚠	14					●
					3l			■	■	—	—	■	■	—	■	■	■	X	—	—	—	—	—	●	⚠	7					●
	Beauveria bassiana 72g	Naturalis-L (AB)	AS	OD	1-2l	81-162.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(X)	—	—	—	●	⚠	3				●	● (Pas autorisé dans le chou-fleur !)	
	Bacillus thuringiensis kurstaki	Dipel DF (Om)	AS	WG	0.6kg	63.-	—	—	—	—	■	—	—	—	■	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	3				●	● Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.	
		Delfin (AB)			0.5kg	51.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	—	●	⚠	7				●		
Wormox (St)			WP	1kg	55.-	—	—	—	—	■	—	—	■	■	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	2				●			
Bacillus thuringiensis aizawai	Agree WP (AB)	AS	WP	1.5kg	151.-	—	—	—	—	■	—	—	■	■	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	7				●	● Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.		
	XenTari WG (LG)	AS	WG	1kg	103.-	—	■	—	—	■	—	—	■	■	—	X	X	X	X	X	—	●	⚠	7				●	pH de la bouillie < 8.		
Quassiaextrakt 357g	Quassan (AB)	AS	EC	2l	578.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	3				●	● Bien mouiller les plantes. Répéter le traitement si nécessaire.		
Extrait d'ortie/ Utrica sp. 100g	Ortical (AgB)	AS	SL	5l	36-45.-	□	—	□	—	—	□	—	—	□	—	X	X	X	X	X	X	●	⚠	3				●	● Substance de base.		



FONGICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Homologué en		Indications / restrictions						Remarques		
						Oïdium	Taches pourpres ou alternariose des allium		Oignons	Poireaux	Ail	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL
	Bacillus amyloliquefaciens	14g Serenade ASO (Ba)	AS	SC	8l	216.-	—	□	—	X	—	●			9			●	Traitements à intervalles d'au moins 5 jours.
	Hydrogénocarbonate de sodium	990g Baxoda (AgB)	AS	WP	3-5kg	9-15.-	■		X	X	X	●						●	Substance de base.

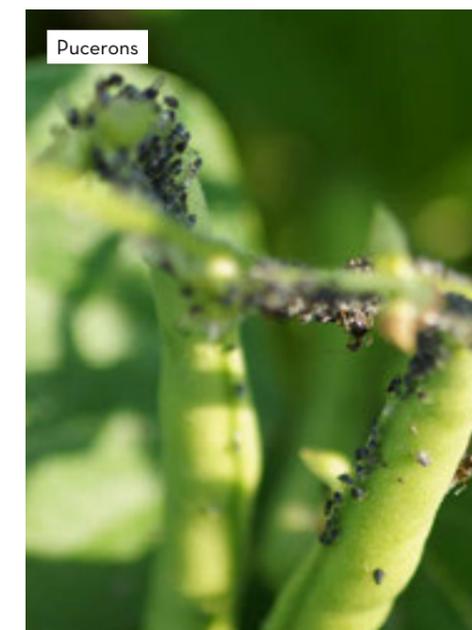


INSECTICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications / restrictions						Remarques			
						Thrips	Teigne du poireau	Mouche mineuse	Puceron	Tétranyque	Oignons	Poireaux	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL	
	Spinosad	480g Audienz (Om) Elvis (St) Spintor (AB)	AS	SC	0.4l	237-271.-	■	—	■	—	—	X	X	●	☞	7	4			●	
					0.2l	118-136.-	—	■	—	—	—	—	X				3				
	Pyréthrine; Huile de sésame	48g Parexan N (Om) 190g	AS	EC	1-2l	196-392.-	■	—	■	■	X	X	●	☞	3	3	20	1	●	Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.	
		73g Pyrethrum FS (AB) 327g			0.5l	173.-											6				
	Azadirachtine A	10g Agroneem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	3l	320.- 342.-	■	—	—	—	—	X	●		14	3			●		
	Bacillus thuringiensis aizawai	Agree WP (AB) XenTari WG (LG)		WG	1kg	101.- 103.-	—	■	—	—	—	X	●		7				●		
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Dipel DF (Sy) Delfin (AB)	AS	WG	1kg	105.- 51.-	—	■	—	—	—	X	●		7 3	6			●	Dipel DF: autorisé aussi contre les chenilles défoliatrices: 0.5-1 kg, Délais d'attente 3 jours	
	Acides gras C7-C18	515g Lotiq (Sy) Natural (AB)		EC	2%	220.- 297.-	—	—	—	■	■	X	●						●	Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.	
		505g Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC		287.- 275.-									7				●		
	Oléate de sodium	186g Oleate 20 (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	—	■	—	X	●		7				●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct. Agit aussi contre les acariens.	



Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications / restrictions			Remarques					
					Charbon du haricot	Graisse	Sclerotiniose				Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles		Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL
FONGICIDE	Cuivre (sous forme sulfate de cuivre tribasique) 190g	Cupric Flow (St) Cuproxtat liquide (LG)	SC	4l	75.- 75-79.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-				●		21				● Max. 4 kg de cuivre-métal à l'ha. La quantité totale de cuivre doit être répartie en plusieurs fois (fractionnement).
	Cuivre (sous forme de bouillie bordelaise) 200g	Bouillie bordelaise WG (Sc) AS Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise (LG)	WG	4kg	41.- 50.- 45.-							●						
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde) 300g	Funguran Flow (Om) AS	SC	2.5l	75.-							●						
		Kocide Opti (Ba)	WG	2.3kg	92.-							●						
	350g	Kocide 2000 (St)	WG	2kg	49.-							●						
		Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	2.5kg	45-49.- 41-45.-							●						
	380g	Cuprofix Fluid (Sy) Flowbrix (LG)	SC	2l	59.- 51.-							●						
500g		Curenox 50 WG (Sc) AS	WG	1.5kg	25.-							●						
Coniothyrium minitans	Lalstop Contans WG (Da) AS	WG	2-8kg	79-314.-	-	-	■					●				● Traitement du sol. 2-3 mois avant la mise en place de la culture. La quantité d'application dépend de la profondeur d'incorporation. Incorporer immédiatement après le traitement.		

Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications / restrictions			Remarques				
					Noctuelle aérienne	Puceron	Acarien	Thrips	Mouche blanche	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours		Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL
Bacillus thuringiensis var. aizawai	XenTari WG (LG)	WG	1kg	103.-	■	-	-	-	-	●			3				● Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.
Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Dipel DF (Om) AS Wormox (St)	WG WP	0.75kg 1kg	79.- 55.-	■	-	-	-	-	●			3 2				
Pyréthrine; Huile de sésame 48g 190g	Parexan N (Om)	EC	1-2l	196-392.-	-	■	■	■	■	●	⚠		3	20	1		● Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.
	Pyrethrum FS (AB)		0.5l	173.-									6				
Acides gras C7-C18 515g	Lotiq (Sy) Natural (AB)	EC	2%	220.- 297.-	-	■	■	-	-	●			7				● Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
	Siva 50 (Om) Vista (LG)	SC		287.- 275.-													
Acides gras; 186g	Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	-	■	■	-	-	●			7				● Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.
Maltodextrine 598g	Majestik (Om)	SL	2.5%	291.-	-	■	■	-	■	●	⚠		3				● Bonne compatibilité avec les plantes. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
Huile de colza 776g	Telmion (Om)	EC	2%	210.-	-	■	■	-	■	●			3	3			● Attention au fort rayonnement solaire. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
Extrait de quassia 357g	Quassan (AB)	EC	2l	578.-	-	■	-	-	-	●			3				● Bien mouiller les plantes. Répéter le traitement si nécessaire.
Extrait d'ortie/ Urtica sp. 100g	Ortical (AgB)	SL	5l	36-45.-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	●							● Substance de base.



FONGICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Homologué en			Indications / restrictions						Remarques						
						Oidium	Mildiou	Pourriture grise (Botrytis cinerea)						Courgettes	Courges (écorce non comestible)	Melons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL				
FONGICIDE	Soufre	800g	Celos (LG) Elosal Supra (Om) Kumulus WG (BF) Microthiol Spécial Dispers (AgB) Netzschwefel Stulln (AB) Solfovot WG (Ba) Sufralo (St) Thiovit Jet (Sy)	WG	0.1-0.2%	3-8.- 4-10.- 3-5.- 3-6.- 4-8.- 5-10.- 5-11.- 4-9.-	■	—	—					X	X	X	●		3						●			
		700g	Heliosoufre S (Om)	SC		14-27.-											●											
	Cuivre (oxychlorure); Cuivre (hydroxyde)	140g 140g	Airone (AB)	WG	2.7kg	55.-	—	■	—					X	X	X	●		(21)							●	(Délais d'attente : courgettes et cornichons : 3 jours, courges à peau non comestible et melons : 7 jours, courges à huile : 21 jours) Max. 4 kg de cuivre-métal par ha et par an. En début d'attaque, applications avec un intervalle de 7-10 jours.	
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g	Funguran Flow (Om)	AS SC	2.5 l	75.-	—	□	—					X	—	X	●		3							●	Seulement dans courges à peau comestible. Max. 4 kg de cuivre-métal par ha et par an. En début d'attaque, applications avec un intervalle de 7-10 jours. Attention à la phytotoxicité.	
	Bicarbonate de potassium	850g	Armcarb (St) Ghekko (Sy)	AS SP	0.5%	99.- 106.-	■	—	—					X	—	X	●		3								●	2-3 applications distantes de 8 jours.
	Hydrogénocarbonate de sodium	990g	Baxoda (AgB)	AS WP	3kg	9.-	■	—	—					X	X	X	●										●	Substance de base.
	Huile de fenouil	231g	Fenicur (AB)	EC	0.4%	214.-	■	—	—					X	X	X	●		3								●	Uniquement pour cultures sous abris.
	Laminarine	45g	Vaciplant (St)	SL	3l	135.-	—	■	■					X	X	X	●		3								●	Utilisation préventive.
Chlorhydrate de chitosane	20g	Carapax (AgB)	AS SL	4l	94.-	□	□	□					X	X	X	●										●	Substance de base.	

INSECTICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou le	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Homologué en			Indications / restrictions						Remarques							
						Noctuelle	Pyrale du maïs	Puceron	Acarien	Thrips	Mouche blanche	Chenille défoliatrice	Courgettes	Courges (écorce non comestible)	Melons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FIBL						
INSECTICIDE	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Dipel DF (Om)	AS WG	0.6-1kg	63-105.-	—	—	—	—	—	■			X	X	X	●		3							●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.		
		Delfin (AB)		1kg	102.-														6										
		Wormox (St)	WP	1kg	55.-	■	—	—	—	—	—	—								2									
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	XenTari WG (LG)	WG	1kg	103.-	■	■	—	—	—	—	—			—	—	X	●		3							●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.	
		Agree WP (AB)		1-2 kg	101-202.-	—	—	—	—	—	—	■			X	X	X	●		7	4								
	Pyréthrine; Huile de sésame	Parexan N (Om)	EC	1-2l	196-392.-	—	—	■	■	■	■	—			X	X	X	●	⚠	3			20	1			●	Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10° C.	
		Pyrethrum FS (AB)		0.5l	173.-															6									
	Azadirachtine A	10g	Agro neem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS EC	2-3l	213-320.- 228-342.-	—	—	■	—	—	—			X	X	—	●		3	3						●		
	Acides gras C7-C18	515g	Lotiq (Sy) Natural (AB)	EC	2%	220.- 297.-	—	—	■	■	—	—			X	X	X	●										●	Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.
			Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS SC		287.- 275.-	—	—	■	■	—	—	—			X	X	X	●		7								
	Oléate de sodium	186g	Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	■	■	—	—			X	X	X	●		7							●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.	
	Maltodextrine	598g	Majestik (Om)	SL	2.5%	291.-	—	—	■	■	—	■			X	—	—	●	⚠	3							●	Bonne compatibilité avec les plantes. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.	
Huile de colza	776g	Telmion (Om)	EC	2%	210.-	—	—	■	■	—	■			X	—	—	●		3	3						●	Attention au fort rayonnement solaire. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.		
Extrait de quassia	357g	Quassan (AB)	EC	2l	578.-	—	—	■	—	—	—			X	X	X	●		3							●	Bien mouiller les plantes. Répéter le traitement si nécessaire.		



AGROLINE

AGRONEEM

Service & Bioprotect

contre les ravageurs

- + Substances actives naturelles issues des graines du margousier (neem)
- + Insecticide très efficace à effet partiellement systémique
- + Large spectre d'action
- + Autorisé dans de nombreuses cultures

AGROLINE Bioprotect
058 434 32 82
bioprotect@fenaco.com
bioprotect.ch



Utiliser les produits phytosanitaires avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser.

FAITES CONFIANCE AU NUMÉRO 1 DES BIOSTIMULANTS EN SUISSE

Nutribio N fixe l'azote naturel et le met à la disposition de la plante en fonction de ses besoins, via les feuilles et les racines. Robuste et performant, Nutribio N est miscible avec de nombreux produits phytosanitaires et engrais courants. Pour toutes les cultures.



Nutribio N

LA SOURCE NATURELLE D'AZOTE -
ROBUSTE, FLEXIBLE ET DURABLE

© 2024, Syngenta. Tous droits réservés. L'information contenue dans cette publication nous appartient. Elle ne peut être reproduite ou photocopiée sous quelque forme que ce soit. TM / ® sont des marques commerciales / des marques déposées d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, consulter les indications sur l'emballage.

Biostimulants 

Stratégie salade pommées du service technique AGROLINE

	Avant plantation	Plantation	10-14 jours après plantation	Début de pomaison	7 jours avant la récolte	Remarques
Sclérotiniose / Biostimulants						
						Incorporer avant plantation.
						Effet partiel sur le rhizoctone.
Mildiou / Botrytis / Sclérotiniose						
						Amylo X 2.5 kg + Vacciplant 1l
						Serenade ASO 3l
Puceron						
						Agroneem / Neem-Azal T/S 3l
						Siva 50 (2%) 12l
						ParexanN 0.6l + Heliosol 1.5l
Noctuelle						
						Dipel DF 0.6 kg
Biostimulants / Engrais liquide						
						Agrosol liquid 3l / Hasorgan Profi 3l
						Chlorure de calcium 2-3l
						Soumis à déclaration !



Oxysol

Une puissance naturelle au service des cultures

Oxysol améliore le sol et stimule le métabolisme des plantes:

- Augmentation du rendement
- Résilience aux stress
- Plus de biomasse
- Système racinaire plus développé
- Un sol plus vivant
- En production biologique également

Omya
www.omya-agro.ch

Poudre de quartz, micronisée, enrichie en oxygène. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.



	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Preis ca. CHF/ha	Homologué contre					Indications / restrictions						Remarques		
						Rhizoctone	Oïdium	Mildiou	Pourriture grise (Botrytis cinerea)	Sclerotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation FiBL	
FONGICIDE	Bacillus amyloliquefaciens	FZB 24 flüssig (Ba)	SC	0.5l	121.-	■	—	—	—	—	●			1			●	Un traitement peu après le repiquage.	
		Serenade ASO (Ba) AS		4-8l	108-216.-	—	—	—	□	□								Utilisation au stade (BBCH) 13-49. A intervalle de 5 à 7 jours.	
	Laminarine 45g	Vacciplant (St)	SL	1l	242.-	—	—	■	—	—	●		3				●	Utilisation préventive.	
	Bacillus amyloliquefaciens 250g	Amylo-X (AB)	WG	2.5kg	50.-	—	—	■	—	■	●		3				●		
	Hydrogénocarbonate de sodium 990g	Baxoda (AgB) AS	WP	3kg	9.-	—	■	—	—	—	●							●	Substance de base.
	Chlorhydrate de chitosane 20g	Carapax (AgB) AS	SL	4l	94.-	□	□	□	□	□	●							●	Substance de base.
	Coniothyrium minitans	Lalstop Contans WG (Da) AS	WG	2-8kg	79-314.-	—	—	—	—	■	●						●	Traitement du sol. 2-3 mois avant la mise en place de la culture. La quantité d'application dépend de la profondeur d'incorporation. Incorporer immédiatement après le traitement.	



Botrytis

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications / restrictions						Remarques			
						Acarien	Puceron	Mouche blanche	Thrips	Mouche mineuse	Noctuelle aérienne	Chenille défoliatrice	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FiBL	
INSECTICIDE	Azadirachtine A 10g	Agro neem (AgB) AS	EC	3l	320.-	—	■	—	—	—	—	—	●		7	5			●	En début d'attaque, 2 à 3 applications avec un intervalle de 7-10 jours.	
		NeemAzal-T/S (AB)			342.-																
		26g	Oikos (LG)		1.5l	325.-															
		Sicid Neem (St)			325.-																
	Pyréthrine; Huile de sésame 48g	Parexan N (Om)	EC	0.6l	118.-	■	■	■	■	—	—	—	●	⚡	3	2	6	1	●	Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 10°C.	
		190g	Pyrethrum FS (AB)		0.4l	139.-															
		73g																			
		327g																			
	Acides gras C7-C18 515g	Lotiq (Sy)	EC	2%	220.-	■	■	—	—	—	—	—	●						●	Utilisation: 2l produit pour 100l d'eau. Si nécessaire, répéter le traitement, bien mouiller les plantes.	
		Natural (AB)			297.-																
	505g	Siva 50 (Om) AS	SC		287.-									7							
	Vista (LG)			275.-																	
	Oléate de sodium 186g	Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	■	■	—	—	—	—	●		7				●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.		
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	Agree WP (AB)	WP	1.5kg	151.-	—	—	—	—	—	■	●		7				●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.		
		XenTari WG (LG)	WG	1kg	103.-	—	—	—	—	—	■	●		3				●	Seulement contre les jeunes stades larvaires. pH de la bouillie < 8.		
	Bacillus thuringiensis kurstaki	Dipel DF (Om) AS	WG	0.6kg	63.-	—	—	—	—	—	■	●		3				●	Ne pas utiliser par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires. pH de la bouillie < 8.		
		Wormox (St)	WP	1kg	55.-	—	—	—	—	—	■	●		2				●	Seulement contre les jeunes stades larvaires. pH de la bouillie < 8.		
	Extrait de quassia 357g	Quassan (AB)	EC	2l	578.-	—	■	—	—	—	—	●		3				●	Bien mouiller les plantes. Répéter le traitement si nécessaire.		
	Extrait d'ortie Urtica sp. 100g	Ortical (AgB)	SL	5l	36-45.-	—	□	—	—	—	—	●						●	Substance de base.		



Sclerotiniose



Pucerons

Forme de cuivre utilisée en viticulture

Quelle que soit la formulation du produit cuprique, c'est l'ion cuivreux (Cu++) libéré en milieu aqueux qui a une action contre les champignons ou bactéries. Les produits cupriques ne contiennent pas tous la même forme de cuivre et possèdent donc des propriétés légèrement différentes.

Forme de cuivre	Propriétés	Utilisation
Sulfate de cuivre (les bouillie bordelaise)	Libère le plus lentement les ions Cu++, très bon rapport efficacité / lessivage, peu phytotoxique.	A tout moment.
Hydroxyde de cuivre	Libère le plus rapidement les ions Cu++, peu phytotoxique. Un peu plus lessivable que les autres formes.	A privilégier en cas de symptôme mildiou ou lors de périodes à forte pression.
Oxychlorure et oxysulfate de cuivre	Vitesse de libération des ions entre les hydroxydes et le sulfate. Très phytotoxique avec des grand dosages de cuivre et du temps mouillant et froid.	En été à l'annonce d'une pluviométrie importante.

Le cuivre n'est ni dégradé par la chaleur, ni par la lumière. Seul la pluviométrie a une incidence. Après 20 mm de pluie quelque que soit la formulation, il est nécessaire de renouveler la protection. Comme c'est un produit de contact il ne protège pas les nouvelles feuilles et est dilué avec la croissance du feuillage et des baies.

Quantité de cuivre métal autorisée selon les modes de production

Type de production, label	Moyenne/ parcelle	Max. par année/ parcelle	Quantité max. sur 5 ans/ parcelle	Dose max. / Application	Moyenne annuelle sur l'ensemble de l'exploitation	Dose max. en l'espace de 5 ans sur l'ensemble de l'exploitation
Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique	4 kg/ha	6 kg/ha	20 kg/ha		4 kg/ha	20 kg/ha
Bio Suisse	4 kg/ha	*6 kg/ha	20 kg/ha		3 kg/ha	15 kg/ha
Demeter	3 kg/ha	4 kg/ha	15 kg/ha	500 g/ha	3 kg/ha	15 kg/ha

* Une dose de plus de 4 kg/ha/an doit être déclarée à l'organisme de contrôle.

Calcul cuivre métal

Dose de cuivre métal = dose du produit commercial × % en cuivre du produit

Exemple : La bouillie bordelaise contient 20% de cuivre. Apportée 2 kg/ha, cela fait 2 kg × 20% = 0.4 kg de cuivre métal / ha

TrapView AGROLINE Service & Bioprotect

Surveillance numérique en viticulture

Gagnez du temps en contrôlant rapidement et facilement les tordeuses de la vigne (Cochylis, Eudemis) - tout est visible en un coup d'œil et toujours à jour dans votre vignoble.

Le piège numérique contient une phéromone qui attire les papillons mâles et une caméra qui transmet toutes les 24 heures une photo des papillons capturés à une plateforme numérique.

Nous vous conseillons avec plaisir!

AGROLINE Bioprotect
058 434 32 82
bioprotect@fenaco.com
bioprotect.ch

Emploi des différents groupe de fongicides

O9 = C	10 = D	13 = E	51 = F	53 = G	55 = H	65 = I	68-73 = J	75 = K	77 = L	81 = M	Black-rot	Botrytis	Excoriose	Mildiou	Oïdium	Rougeot
Kumulus WG											—	—	■	—	■	—
<i>Arvento</i>											—	—	—	□	□	—
<i>Salix</i>											—	—	—	□	□	—
Baxoda + Kumulus WG											—	—	■	—	■	—
<i>Argolem</i>											—	—	—	□	□	□
Cuivre											—	□	—	■	□	□
<i>Auralis</i>											—	—	—	□	□	—
Botector											—	□	—	—	—	—
Serenade ASO											—	□	—	—	—	—

italique = Nom de matière active

Stades repères de la vigne

OO = A	O5 = B	O9 = C	10 = D	13 = E	51 = F	53 = G	55 = H
Bourgeon d'hiver	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Sortie des feuilles	3 feuilles étalées	Grappes visibles	Grappes séparées	Boutons floraux séparés

61-73 = I	71-73 = J	75 = K	77-79 = L	81 = M	89 = N	91 = O	93 = P
Floraison	Nouaison	Petit pois	Grappe fermée	Véraison	Maturité	Aoûtement	Chute des feuilles

	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %	Prix approx. CHF/ha (à la dose la plus élevée)	Homologué contre					Dose d'emploi en phénologiques			fonction des stades (kg ou l/ha)				Nuisible pour		Indications / restrictions						Remarques					
						Excoriose	Mildiou	Oidium	Botrytis	Rougeot	Traitement d'hiver C-D (800 l/ha)	Rougeot E-F (600 l/ha)	Pré-floral G (800 l/ha)	Pré-floral H (1000 l/ha)	Floral I (1200 l/ha)	Post-floral J-M (1600 l/ha)	Zone des grappes (1200 l/ha)	Typhlodrome	Divers auxiliaires	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en wpoints	Autorisation FiBL			
FONGICIDE	Extrait d'écorce de saul	80g Salix (AgB)	AS	SL	0.31%	27-43.-	—	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—	—	—	1.9	2.5	3.1	—	—	—	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Substance de base. * jusqu'à la chute des capuchons ; Max.667 g de matière active par hectare et par an.
	Laminarine	4.3g Vacciplant (St)		SL	0.125%	34-90.-	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	1.2	0.8	1.0	1.25	1.5	2.0	1.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Traitements pré- et post-floraux, jusqu'à mi-août au plus tard.
	Huile de fenouil	231g Fenicur (AB)		EC	0.4%	129-343.-	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	3.2	2.4	3.2	4.0	4.8	6.4	4.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Traitements pré- et post-floraux, jusqu'à mi-août au plus tard.
	Extrait d'ortie/ Urtica sp.	100g Ortical (AgB)		SL	0.5%	22-58.-	—	<input type="checkbox"/>	—	—	—	4.0	3.0	4.0	5.0	6.0	8.0	6.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Substance de base.
	Fructose	700g Fructose 7099 (AgB)		SL	0.01-0.03%	1.-	—	<input type="checkbox"/>	—	—	—	0.08	0.06	0.08	0.1	0.12	—	—	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Substance de base. Stade BBCH 10-57. Max. 240g de matière active par hectare et par an.
	Gliocadium catenulatum		Prestop (Da)		WP	0.167%	200-269.-	—	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	—	—	2.0	2.7	—	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Dernier traitement à la véraison, jusqu'à mi-août au plus tard. Stade 67-85 (BBCH).
	Aureobasidium pullulans		Botector (AB)		WG	0.033%	42-106.-	—	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	0.2	0.26	—	0.4	0.5	0.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●								●	Dernier traitement à la véraison.
	Bacillus amyloliquefaciens	13g Taegro (Sy)		WP	0.023%	29-57.-	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	—	—	0.185	0.23	0.277	0.37	0.277								10				●	
	Bacillus amyloliquefaciens	14g Serenade ASO (Ba)	AS	SC	0.67%	108-286.-	—	—	—	<input type="checkbox"/>	—	—	4.0	5.3	6.6	8.0	10.6	8.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									●	Dernier traitement à la véraison, jusqu'à mi-août au plus tard.



BAXODA

AGROLINE Service & Bioprotect

contre l'oïdium, la tavelure et les maladies de conservation

- + Effet préventif et curatif
- + Pas de résidus mesurables
- + Pas d'apparition de résistances

AGROLINE Bioprotect
058 434 32 82
bioprotect@fenaco.com
bioprotect.ch




PARAFOL

AGROLINE Service & Bioprotect

contre les ravageurs

Insecticide biologique contre les formes hivernantes d'insectes dans les cultures de fruits, de baies et en viticulture

AGROLINE Bioprotect
058 434 32 82
bioprotect@fenaco.com
bioprotect.ch



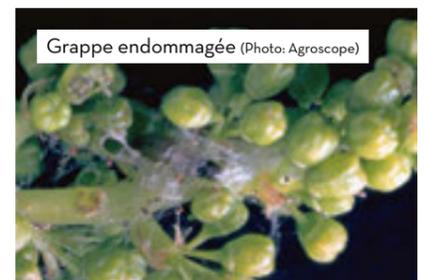
Utiliser les produits phytosanitaires avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser.



	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %	Prix approx. CHF/ha (à la dose la plus élevée)	Homologué contre						Dose d'emploi en fonction des stades phénologiques (kg ou l/ha)						Indications / restrictions						Remarques						
						Cochylis 1 ^{ère} génération	Eudemis 1 ^{ère} génération	Acariose	Erinose	Acarieus	Drosophile du cérisier	01-07 = B-C (800 l/ha)	09-10 = C-D (800 l/ha)	11-15 = E-F (600 l/ha)	51-52 = F (800 l/ha)	53-59 = G-H (1000 l/ha)	71-81 = J-M (1600 l/ha)	Zone des grappes (1200 l/ha)	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation FIBL			
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES / INSECTICIDES	Technique de confusion à base de phéromones	Isonet-E (AB)	VP	500 diffuseurs	Prix sur demande	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● Technique de confusion. N'appliquer que dans les grands parchets isolés. La pose doit avoir lieu juste avant le début du vol (observer exactement les instructions). Longue persistance. Produits Andermatt : Pour des surfaces inférieures à 5 ha, il est recommandé d'augmenter le nombre de diffuseurs de 10%. Checkmate Puffer LB/EA Viti : veiller à une bonne isolation (respecter une distance de 100 m au moins des parcelles non traitées). Surface pas inférieure à 1-2 ha. Application immédiatement avant le vol de la première génération. Irritant.				
		Isonet-L (AB)				—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	
		Isonet-L Plus (AB)				□	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	
		Isonet-LE (AB)				■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—
		RAK 1+2 M (BF)				■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—
		RAK 2 New (BF)				—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—
		Checkmate Puffer LB/EA Viti (St)	AE	2.5 diffuseurs	352-528.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Delfin (AB) Dipel DF (Om)	AS	WG	0.05%	61.- 63.- 33.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	0.6	●	—	—	21	—	—	—	—	—	—	● Ajouter 1% de sucre. Agit contre la 2 ^{ème} génération.		
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	Agree WP (AB) XenTari WG (LG) Wormox (St)	AS	WP WG	0.1%	121.- 124.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	1.2	●	—	—	21	—	—	—	—	—	● Les périodes de mauvais temps réduisent l'efficacité. 1 ^{ère} intervention 6-8 jours après début du vol. Eventuellement 2 ^{ème} application après 10-14 jours. L'ajout de 1% de sucre augmente l'efficacité. Wormox : maximum 3 traitements à 7-10 jours d'intervalle.			
	Spinosad	480g Audienz (Om) Elvis (St) Spintor (AB)	AS	SC	0.015%	56-122.- 53-109.- 57-114.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	0.12	●	—	—	42	4	—	—	—	—	● Aussi homologué contre la boarmie, la pyrale et la noctuelle. Effets secondaires contre le thrips (dangereux pour l'environnement).			
	Huile de paraffine	830g Parafol (AgB) Spray Oil 7-E (LG) Huile blanche (Om) Zofal D (St)	AS	EC	1-2%	27-71.- 28-75.- 31-82.- 28-76.-	—	—	□	□	■	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	● Traitement au débourrement. Pas de traitement si les températures sont inférieurs à 12°C			
	Soufre	800g Celos (LG) Elosal Supra (Om) Kumulus WG (BF) Microthiol Spécial Disperr (AgB) Soufre mouillable Stulln (AB) Solfovit WG (Ba) Sufralo (St) Thiovit Jet (Sy)	AS	WG	2%	46.- 67.- 42.- 45.- 63.- 77.- 85.- 71.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	21	—	—	—	—	—	● Traitement au débourrement. Pas de traitement si les températures sont inférieurs à 12°C			
		700g Heliosoufre S (Om)	AS	SC	—	179.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
	Attractifs sexuels	Deltafalle (AgB) Pièges à phéromones (AB, AgB, Om) Trap View (AgB)	AS	FA	—	28.40/Pce Prix sur demande	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● Pour contrôle et lutte. Pour la surveillance digitale des secteurs viticoles.		
	Attractif	Piège à Drosophile suzukii (div) Profatec piège (div)	AS	FA	—	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	● Pour contrôle et lutte des mouches du vinaigre.			
Caolin	950g Surround (St)	AS	WP	2%	95.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	●	—	—	—	—	—	—	—	—	● Dès mi-véraison (BBCH 83) ou sur les premières pontes.				
Pyréthrine; Huile de sésame	48g 190g 73g 327g Pyrethrum FS (AB)	AS	EC	0.1% 0.05%	196-314.- 173-277.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	● Pyrèthre autorisé contre la cicadelle (Scaphoideus tetanus). Vecteur de la flavescence dorée de la vigne.			
Extrait d'ortie /Utrica sp.	100g Ortical (AgB)	AS	SL	0.5%	22-58.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	● Substance de base.				



De gauche à droite:
Piège Drosophile suzukii
Profatec Piège Drosophila suzukii
Piège Trap View



OO	51	54	56	61	65	72	74	77	81	87-89				
Ravageurs clés											Auxiliaires			
R1 - Anthonome												E12, E13		
			R2 - Puceron cendré										E1-E15	
		R3 - Hoplocampe											E12, E13	
R4 - Cheimatobie												E2-E9		
R5 - Puceron lanigère											E11			
					R6 - Carpocapse								E2-E9	
						R7 - Petite tordeuse des fruits					E3-E9			
R8 - Acarien rouge											E1-E15			
R9 - Psylle											E1-E9			
				R10 - Cécidomyie des poirettes										E12-E15
						R11 - Bupreste du poirier					E1, E11, E12, E15			
R12 - Phytopte du poirier											E12-E15			
R13 - Punaise des bois											E15			
Auxiliaires											Ravageurs			
E1 - Coccinelles											R2, R8, R5			
E2 - Syrphes											R2, R4, R6, R7, R9			
			E3 - Hémérobés										R2	
		E4 - Chrysopes											R2, R4, R6-R9	
				E5 - Punaises									R2, R4, R6-R9	
				E6 - Autres anthocorides										R2, R4, R6-R9
					E7 - Miridés								R2, R4, R6-R9	
						E8 - Cantharidés								R2, R4, R6, R7, R9
						E9 - Forficule commun								R2, R4, R6, R7, R9
						E10 - Guêpe parasitoïdes								R5-R7, R9-R11
				E11 - Cécidomyie du puceron										R2, R5, R8, R12
				E12 - Carabes										R1, R4, R6RS8, R12
				E13 - Staphylins										R2, R3, R10
E14 - Acarien prédateurs											R8, R12			
E15 - Araignées											R1-R13			

R = Ravageurs
E = Auxiliaires

Source : Bandes fleuries vivaces - un outil pour améliorer le contrôle des ravageurs en vergers - FiBL.

Stades phénologiques du pommier

(Dessins de J. Fleckinger)

OO = A	51 = B	53 = C	54 = C ₃	56 = D	57 = E	59 = E ₂
Bouton dormant	Débourrement	Pointe verte	Oreille de souris	Bouton vert	Bouton rouge	Ballon
61 = F	65 = F ₂	66 = G	69 = H	71 = I	72 = J	
61 = F Début floraison	Pleine floraison	Chute des pétales	Fin floraison	Nouaison (chute post-florale)	Chute de juin	

Possibilités d'application des fongicides

Débourrement	Pré-floraison	Bouton rouge	Floraison	Nouaison	Maturité
53	56	57 59	61 65 69	71 72 77	81 85 87

POMMIERS

Maladies:	Floraison
Tavelure	53-87
Oïdium	56-77
Moniliose	61-77
Gloéosporiose et autres agents de pourriture	61-87
Chute des feuilles due à Marssonina	53-87
Maladies de conservation	

POIRIERS

Maladies:	Floraison
Tavelure	53-87
Rouille grillagée	61-87
Gloéosporiose	61-87

■ Période de dégâts ■ Période de lutte

						Tavelure	Marssonina	Oïdium	Maladies de conservation	Feu bactérien	Maladies de la suie
53	56	57 59	61 65 69	71 72 77	81 85 87						
Argolem						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Armcarb/Ghekk/Vitisan/Baxoda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Curatio			Curatio			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuivre						<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soufre						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vacciplant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

■ Période d'application possible ■ Période d'application optimale

italique : nom de matière active

ANTHOPAK

contre les ravageurs

Utilisation d'auxiliaires par la punaise prédatrice *Anthocoris nemoralis* contre le psylle du poirier.

AGROLINE Bioprotect
058 434 32 82
bioprotect@fenaco.com

bioprotect.ch

Service & Bioprotect

	Matière active Teneur en matière active en g par kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %	Dosage l/ha, kg/ha pour un volume d'arbres de 10000 m ³	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Homologué en				Nuisible pour	Indications/restrictions							Remarques					
							Tavelure	Oïdium	Mildiou	Moniliose	Feu bactérien	Moucheture bactérienne	Maladies de conservation	Pourriture lenticellaire		Pommiers	Poiriers	Typhlodrome	Divers auxiliaires	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours		Nombre maximal de traitements	Zone tampon liée aux biotopes en m	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en FiBL
FONGICIDE	Laminarine	45g	Vacciplant (St)	SL	0.0625%	1l	50.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●		3								● Répéter l'application tous les 10 jours. Autorisé pour le traitement de la pourriture lenticellaire du pommier 0.047% 0.75 (effet partiel). Application feu bactérien: stade 56-69 (BBCH).
	Aureobasidium pullulans		Blossom Protect (AB)	WG	0.047%	0.75l	37.-	-	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●		3							● Feu bactérien. En cas d'annonce d'alerte: dès le début floraison. Répéter tous les 5 jours. S'abstenir en cas de haut risque d'infection. Contre feu bactérien, utiliser en mélange avec Buffer Protect.	
			+ Buffer Protect (AB)		+ 0.6%	+ 6kg	+ 83.-	-	-	-	-	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Chlorhydrate de chitosane	20g	Carapax (AgB)	AS	SL	0.125%	2l	47.-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●										● Substance de base. Max. 600g de matière active par hectare et par an.
	Extrait de prêle/ Equisetum arvense	70g	Arvento (AgB)	AS	SL	0.45%	7.5l	105.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									● Substance de base.
	Extrait de saule/ Salix spp. cortex	80g	Salix (AgB)	AS	SL	0.45%	7.5l	105.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	X	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									● Substance de base. Application tous les 7 jours.
	Extrait d'ortie/ Urtica sp.	100g	Ortical (AgB)		SL	0.3%	5l	36-45.-	-	-	-	-	<input type="checkbox"/>	-	X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	●									● Substance de base.



	Matière active Teneur en matière active en g par kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %	Dosage l/ha, kg/ha pour un volume d'arbres de 10000 m ³	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Homologué en		Nuisible pour	Indications/restrictions						Remarques								
							Oïdium du pêcher	Tavelure noire (pêcher et nectarinier)	Cloque du pêcher	Maladie criblée	Chancres bactérien (cerisier)	Maladie des pochettes (prunier)	Moniliose	Pourriture grise (Botrytis cinerea)		Ceriser	Pruneau, Prune	Abricotier	Pêcher, Nectarine	Typhlodrome	Divers auxiliaires		Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en FIBL	
FONGICIDE	Cuivre (sous forme sulfate de cuivre tribasique)	190g Cupric Flow (St) Cuproxtat liquide (LG)	SC	0.5-0.75%	8-12kg	151-226.- 151-226.-	—	—	■	■	■	■	—	—	X	X	X	X	□	□	●							<p>● Max. 4 kg de cuivre métal par ha et an Chancres bactérien du cerisier: application seulement lors de forte attaque et sur les variétés sensibles. Fruits en général: au débourrement. Cerises: à la chute des feuilles.</p> <p>Utilisation: au débourrement.</p> <p>● Sufralo et Thiovit Jet: aussi homologué contre la rouille du prunier. Effets secondaires contre les ériophyides libres (voir pages 66/67). Les abricots sont sensibles au soufre, pas d'application.</p>		
	Cuivre (sous forme de poudre pour bouillie bordelaise)	200g Bouillie bordelaise WG (Sc) Bordeaux S (St) Bouillie bordelaise LG (LG)	AS WG	0.5-0.75%	8-12kg	81-122.- 99-149.- 86-129.-															●									
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde)	300g	Funguran Flow (Om)	AS	0.3-0.45%	4.8-7.2l	144-215.-															●								
			Kocide Opti (Ba)		0.29-0.47%	4.7-7.5kg	188-300.-																●							
		350g	Kocide 2000 (St)	WG	0.25-0.4%	4-6.4kg	127-203.-																●							
	Cuivre (sous forme d'oxychlorure)	350g	Oxycuivre 35 (St) Vitigran 35 (Om)	WP	0.188%	3kg	54-57.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	
					0.43%	6.9kg	112-124.-	—	—	—	■	■	■				X	X	X	X				●						
		380g	Cuprofix fluid (Sy) Flowbrix (LG)	SC	0.25-0.4%	4-6.4l	117-187.- 97-155.-	—	—	—	■	■	■			X	X	X	X				●							
				AS	WG	0.2-0.3%	3.2-4.8kg	53-79.-	—	—	■	■	■	■			X	X	X	X				●						
	Cuivre (sous forme d'hydroxyde et d'oxychlorure)	280g	Airone WG (AB)	WG	0.225%	3.6kg	73.-	—	—	■	—	—	—			—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—	
	Soufre	800g	Celos (LG) Elosal Supra (Om) Kumulus WG (BF) Microthiol Spécial Dispers (AgB) Soufre mouillable Stulln (AB) Solfovit WG (Ba) Sufralo (St) Thiovit Jet (Sy)	AS	WG	avant la floraison 0.75%	12kg	32-64.-	—	—	—	■	—	—		X	X	—	X	■	□	●								
						après la floraison 0.3-0.5%	4.8-8kg	13-42.-	■	■	—	■	—	—											●					
WG				début de la floraison 0.3-0.5%	4.8-8kg	19-31.-	—	—	—	■	—	—			X	X	—	X												
700g		Heliosoufre S (Om)	SC	avant la floraison 0.75%	12l	134.-	—	—	—	■	—	—			X	X	X	X				●								
	après la floraison 0.3-0.5%			4.8-8l	54-90.-	■	■	—	■	—	—																			
Argile sulfurée; Extrait de prêle	650g 2g	Argolem (AgB) Myco-Sin (AB)	AS WP	0.5%	8kg	86.- 89.-	—	—	—	■	—	—			X	X	X	X	□	□	●									



Rouille du prunier (Photo: Agroscope)



Maladie des pochettes (Photo: Agroscope)

PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES

Matière active/ Teneur en matière active en g par kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %	Prix approx. Fr./ha	Homologué contre														Homologué en														Nuisible pour	Indications/restrictions						Remarques				
					Lepidoptères							Homoptères							Acarieus							Divers								Protection de l'utilisateur		Impact sur les abeilles		Délai d'attente en jours			Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	
					Cheimatobie	Carpocapse des pommes	Petite tordeuse des fruits	Carpocapse des prunes	Tordeuse orientale du pêcher	Capua	Hyponomeute	Mineuse	Puceron cendré et galle rouge	Puceron du feuillage	Psylle du poirier	Lécanium du cornouiller	Cochenille diaspine / pou de San José	Cochenille lécanine	Eriophyide gallicole	Acarien jaune commun	Acarien rouge	Eriophyide gallicole	Eriophyide libre	Anthome	Hoplocampe	Mouche de la cerise	Drosophile suzukii	Pommier	Poirier	Pruneau, Prune	Cerisier	Abricotier	Pêcher, Nectarinier	Typhlodrome	Divers auxiliaires	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en FIBL			
Technique de confusion à base de phéromones	CheckMate CM-XL (St)	VP	300-400 diff.	Prix sur demande	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	X	—	□	□	●						●	Abricotier. Application: 1x au printemps, avant le début du vol.	
	CheckMate Puffer CM (St)	VP	3 diff.		—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	X	—	□	□	●						●		
	CheckMate Puffer Leaf Multi (St)	VP	3 diff.		—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●		
	Prix sur demande	Isomate-C/OFM (AB)	VP	1000 diff.	—	■	□	—	□	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	X	□	□	●						●	Pêcher/nectarinier. Application: 1x au printemps, avant le début du vol.	
		Isomate-CLR Max (AB)	VP	750 diff.	—	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●	Abricotier. Application: 1x au printemps, avant le début du vol.	
		Isomate-CLR/OFM (AB)	VP	700 diff.	—	■	□	□	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●	Effets secondaires : carpocapse des prunes. Appli: 1x au printemps, avant le début du vol.	
		Isomate-CTT (AB)	VP	500 diff.	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	X	—	□	□	●						●	Abricotier. Application: 1x au printemps, avant le début du vol.	
		RAK 3 (BF)	VP	500 diff.	385.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	—	□	□	●						●		
		Isomate-OFM Rosso (AB)	VP	500 diff.	Prix sur demande	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●	Pruniers. Application au printemps. Suspendre les diffuseurs avant le début du vol dans le tiers supérieur des arbres.
		Isomate-C Plus (AB)	VP	1000 diff.		—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	—	□	□	●						●	
	Mister C (AB)	VP	2-3 diff.		—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	—	□	□	●						●		
	Isomate-P (AB)	VP	500 diff.		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	—	□	□	●						●	Efficacité contre la sésie du pommier.	
	Isonet-Z (AB)	VP	400-500 diff.		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	—	□	□	●						●	Efficacité contre la zeuzère du poirier.	
Piège à phéromones	P. à phéromones (AB) P. à phéromones (Om) P. à phéromones (AgB)	FA		44.-	■	■	■	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	□	●						●	Pour la surveillance des ravageurs. Le set comprend 1 piège, 2 diffuseurs, 4 fonds collants.		
Piège collant	Pièges à mouche de la cerise (AgB)	FA	Voir remarques	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	—	—	□	□	●						●	Pour la surveillance des vols et la réduction des attaques de début mai à fin juillet. Suivi des vols: 8 pièges pour 50 arbres. Réduction d'attaques: 4-10 pièges par arbre.		
Attractif	Pièges contre Drosophila suzukii (AgB)	FA	Piégeage de masse 200 pièges/ha	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●	Pour la surveillance des vols et la réduction des attaques. Les accessoires sont réutilisables et ne sont pas inclus dans le prix.		
	Profatec piège (div)			2.-/piège	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●			
Bande de glu; Acides gras; Résines naturelles	Insektenfanggürtel, Raupenleimringe (div.)	FA	Pièces de 3m	Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	X	X	X	X	X	X	□	□	●						●	Empêche la montée des femelles non ailées. Placer au début octobre et enlever à fin avril, sinon les auxiliaires sont aussi atteints (perce-oreille). A fin de pronostic ou sur arbres haute-tige isolés.	
	Rampastop (AgB)		5 kg Seau		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	□	●						●	Selon avertissement des stations phytosanitaires. Réduction de l'impact des bostryches disparates (Xyleborus disparata). Surveillance du vol: 1-2 pièges/ha. Réduction de l'attaque: 8-10 pièges/ha. Les femelles bostryches volent en mars/avril quand les T° dépassent pour la 1 ^{re} fois 18° C.		
Piège collant avec alcool	Rebell Rosso (AB) (bostryche)	FA		Prix sur demande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	□	●						●			

	Matière active/Teneur en matière active en g par kg ou l	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre								Homologué sur								Indications/restrictions					Remarques												
						Puceron du feuillage	Acarien tétranyque	Cheimatobie	Eriophyide gallicole	Chenilles défoliatrices	Thrips	Anthonome	Ver des framboises	Punaises	Tordeuses	Tenthredes	Drosophile du cerisier	Fraise	Framboise	Mûre	Groseille	Groseille à maquereau	Myrtille	Grand Sureau	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles		Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombres d'applications autorisées	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en FiBL						
INSECTICIDE	Acides gras (sel de potassium)	505g	Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	2% 20l	287.- 275.-	■	■	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	●			7				●				
		515.1g	Lotiq (Sy) Natural (AB)		EC		220.- 297.-																																
	Oléate de sodium	186g	Oleate 20 (St)		SC	1-2% 10-20l	189-378.-	■	■	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	●			7				●				
	Maltodextrine	598g	Majestik (Om)		SL	2.5% 25l	291.-	-	■	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞		3				●				
	Pyrethrine; Huile de sésame	48g 190g	Parexan N (Om)		EC	0.1% 1.5l	294.-	■	-	■	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞		21		20	1	●	Fraise, myrtille, mini-kiwi, grand sureau : puceron du feuillage, cheimatobie. Espèces de ribes et rubus en plein air : puceron du feuillage, cheimatobie, tenthrede.			
		72.6g 327g	Pyrethrum FS (AB)			0.05% 0.5l	173.-	■	-	■	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	●	☞		21		6	1	●	Aussi homologué sur mini-kiwi.				
								■	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-	●	☞			20		50						
								■	-	■	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞			20		50						
								■	-	■	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞			20		50						
		Spinosad	480g	Audienz (Om) Elvis (St) Spintor (AB)	AS	SC	0.02% 0.2l	125.- 118.- 126.-	-	-	-	-	-	-	■	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞		3	2	20		●	Contre drosophile du cerisier : stade 85-89 (BBCH). Délai d'attente de 7 jours pour l'application sur framboises contre anthonome et vers des framboises.			
								-	-	-	-	■	■	■	-	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-	●	☞		3		3							
								-	-	-	-	■	■	■	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●	☞											
	Huile minérale	830g	Parafol (AgB) Huile blanche (Om) Spray Oil 7-E (LG) Zofal D (St)	AS	EC	1-3.5% 10-35l	45-156.- 51-179.- 47-165.- 47-165.-	-	■	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-	●												
	Huile de colza	776g	Telmion (Om)		EC	2.0% 20l	210.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●			3	2								
		870g	Genol Plant (Sy) Zofal R (St)			2.0% 30-40l	456- 608.- 177-236.-	□	□	-	□	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	●												
	Soufre	800g	Elosal Supra (Om) Kumulus WG (BF) Solfovit WG (Ba)	AS	WG	1-2% 10-20kg	42-84.- 26-53.- 48-96.-	-	-	-	■	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	●												
			Microthiol Spécial Dispers (AgB) Soufre mouillable Stulln (AB)				28-56.- 39-78.-	-	-	-	■	-	-	-	-	X	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	●												
		700g	Heliosoufre S (Om)		SC	1-2% 10-20l	112-224.-	-	-	-	■	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	●													
	Azadirachtine A	10g	AgroNeem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	0.3% 3l	320.- 342.-	■	-	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	-	X	-	-	-	-	●			7	(1)								
	Extrait d'ortie/ Urtica sp.	100g	Ortical (AgB)		SL	3-10l	22-73.-	□	-	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	●													



	Matière active/ Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Dosage	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Remarques
					Hanneton commun	Hanneton de la St-Jean	Hanneton horticole	Otiorhynque de la vigne	Otiorhynque du saule	
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES	Beauveria brongniartii Champignons	Melocont GR (AgB)	50 kg/ha	Prix sur demande	■	—	—	—	—	Autorisé uniquement en arboriculture. Application: avril à octobre. Enfouir à 5-10 cm de profondeur dans le sol. Se conserve une saison à températures de 4-8°C.
		Beupro (AB)	30-50 kg/ha	Prix sur demande	■	—	—	—	—	Autorisé uniquement en arboriculture. Lutte au printemps suivant l'année du vol.
	Heterorhabditis bacteriophora; Photorhabdus luminescens	Nemagreen (AgB)	5000 Mio organismes/ha	Prix sur demande	—	—	■	—	—	Utilisation mi-juillet à fin septembre, pour lutter contre les larves qui se nourrissent directement sous le gazon.
		Nematop (AgB)	5000 Mio organismes/ha	Prix sur demande	—	—	—	■	■	Utilisation avril/mai et août/septembre à une température du sol de minimum 12°C.
	Heterorhabditis bacteriophora, Steinernema feltiae	Nematop cool (AgB)	5000 Mio organismes/ha	Prix sur demande	—	—	—	■	■	Utilisation mars/avril et octobre à une température du sol de minimum 10°C.
Metarhizium anisopliae	Lalguard M52 GR (Da)	50-150 kg/ha	Preis auf Anfrage	—	—	—	■	■	Autorisé uniquement pour les baies et les plantes ornementales. L'efficacité du produit varie selon l'humidité du sol. Des températures comprises entre 3 et 4°C sont optimales.	

	Matière active/Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Dosage par ha ou en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre	Remarques
MOUILLANTS ET ADHÉSIFS	Terpenakohol-Derivate	665g Heliosol (Om)	0.2-0.5%	56-140.-		2l/ha au maximum.
	Amidon hydroxypropylé	103g CropCover CC-1000 (AB)	2-4l	29-67.-		Non autorisé en culture de baies.
	Xanthan; Lait écrémé en poudre	5.2g Profital (AB)	0.15-0.2%	30-60.-		Un mouillant et un adhésif pour les produits phytosanitaires à base de tensides protéiques naturels.
	Acide gras C7-C20 (sel de potassium)	262g Cocana (AB)	0.5%	5.-		
	Huile de colza	875.9g Codacide (LG)	1-2.5l	11-28.-		En adjonction aux composants de mélange indiqués par le fabricant.
	Huile de soja éthoxylée	790g Surfy (LG)	0.15%	5.-		

MASTICS CICATRISANTS/PÂTES À GREFFER		
Mastic de greffage	Gaschell (Om)	Greffage, protection des plaies.
Résine synthétique dispersion	Capito enduit cicatrisant (LANDI)	Greffage, coupures, blessures mécaniques, gélivures.

ENDUITS POUR TRONCS		
Carbonate de calcium	DS 60 Spezial (Om)	Pour protéger les troncs d'arbres fruitiers contre les fissures dues au gel.

GLU ARBORICOLE		
Polybutène	Rampastop (Om)	La glu arboricole Rampastop P Leimschranke est une pâte qu'il s'applique sur le tronc des arbres. Cette barrière mécanique empêche les insectes rampants de se déplacer le long des troncs et d'accéder à la couronne des arbres. L'utilisation d'insecticides peut donc être réduite, voire évitée. Les auxiliaires comme les coccinelles ne sont plus importunés et chassés par les fourmis.

PROTECTION CONTRE LE GIBIER		
Graisse de mouton	Trico (Om)	Prêt à l'emploi. Arbo : dosage: 10-15 l/ha dans 30-50 l d'eau. Application après récolte jusqu'à la fleur. Vigne en production: 10-15 l/ha dans 30-50 l d'eau. Application dès 3 feuilles jusqu'à la fleur, 1 fois par an. Jeunes vignes: max. 2 fois par an. 2ème application dès l'apparition de nouveaux abrutissements (après env. 30-40 jours).

	Matière active/Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Dosage par ha ou en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre	Remarques
ANTI-LIMACES	Phosphate de fer 30g	Antarion (AgB) Sluux HP (AB)	AS 7kg	55.- 63.-	Limaces agrestes, coïtrons, petites limaces grises	Aussi dans colza, tournesol, betterave à sucre et fourragère. Traitement jusqu'à max. 2 semaines après plantation respectivement levée.

JARDINS ET PLANTES D'ORNEMENT

	Matière active/ Teneur en matière active en g / kg ou l	Nom commercial (Firme)	Dosage par ha ou en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Remarques
					Pyrale du buis	Hanneton horticole	Hanneton commun	Hanneton de la St-Jean	
PROCÉDÉS BIOTECHNIQUES	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	Delfin (AB) Dipel DF (Om) Wormox (St)	AS 0.15% 1.5kg	153.- 150-158.- 83.-	■	—	—	—	En début d'attaque; ne pas appliquer par temps froid.
	Heterorhabditis bacteriophora	Nemagreen (AgB)	5000 Mio organismes/ha	Prix sur demande	—	■	—	—	Application mi-juillet, fin septembre.
	Beauveria brongniartii Champignons	Melocont GR (AgB)	50 kg/ha	Prix sur demande	—	—	■	—	Application: avril à octobre. Enfouir à 5-10 cm de profondeur dans le sol. Se conserve une saison à températures de 4-8°C.
		Beupro (AB)	30-50 kg/ha	Prix sur demande	—	—	—	—	Lutte au printemps suivant l'année du vol.
	Metarhizium anisopliae Champignons	GranMet GR (AgB)	50 kg/ha	Prix sur demande	—	■	—	■	Application: avril à octobre. Enfouir à 5-10 cm de profondeur dans le sol. Se conserve une saison à températures de 4-8°C.



Hanneton commun



Hanneton de la St-Jean / européen



Hanneton horticole



Pyrale du buis

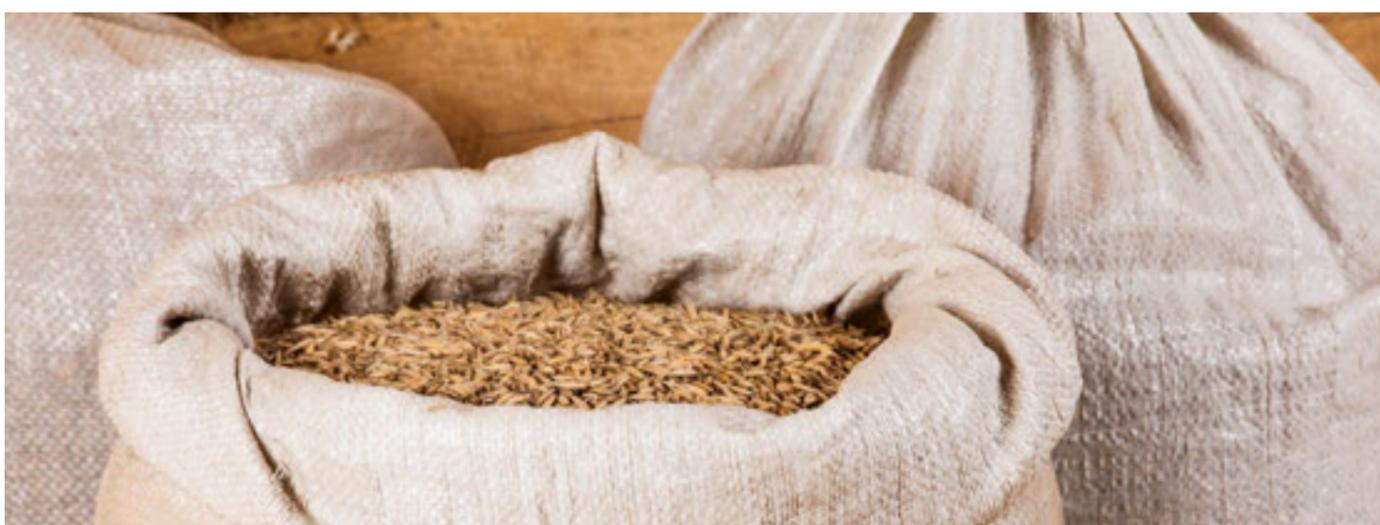
	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Nom commercial (Firme)	Dosage %	Prix en CHF	Homologué contre	Remarques
LUTTE CONTRE LES LARVES DE LA MOUCHE	Mouches à purin; Ophyra aenescens	FlyLiq (AgB)	1 paquet pour 100 m ² - 12 livraisons pour toute la saison du vol	307.20/100 m ² pour 12 livraisons dès 300 m ² 271.10/100 m ² pour 12 livraisons dès 1000 m ² 235.-/100 m ² pour 12 livraisons	Mouche d'étable, utilisation dans le fumier liquide; toutes les catégories d'animaux	Service de conseils: Tel. 058 434 32 82
	Hyménoptères parasitoïdes; Muscidifurax zaraptor Nasonia vitripennis Spalangia endius	FlyYep (AgB)	1 paquet pour 100 m ² - 12 livraisons pour toute la saison du vol	307.20/100 m ² pour 12 livraisons dès 300 m ² 271.10/100 m ² pour 12 livraisons dès 1000 m ² 235.-/100 m ² pour 12 livraisons	Mouche d'étable, utilisation dans le fumier solide; toutes les catégories d'animaux	Service de conseils: Tel. 058 434 32 82
LUTTE CONTRE LES MOUCHES	Saccharomyces cerevisiae	FlyBuster (AgB) AS	1 à plusieurs Flybuster/bâtiments, selon conseil	2 l seau 30.50 Recharge appât 22.10 10 l seau 62.25 Recharge appât 45.40	Mouche domestique (Musca domestica) Mouche des étables (Stomoxys calcitrans) Lucilie soyeuse (Lucilia sericata) Petite mouche domestique (Fannia canicularis) Utilisation uniquement pour l'extérieur	Service de conseils: Tel. 058 434 32 82
	Pyréthrine	Phalanx Bio Insect Spray (div)		Prix sur demande	Contre les mouches, les poux rouges des volailles et autres ectoparasites	Traitement dans les locaux
BIOCIDES	Biocide différents composants de chaux	Desical (La)	200-300 g/m ²	Prix sur demande	Baisse de la pression des germes dans les litières	Biocide
	Biocide différents composants de chaux	Hasolit-B-Poudre (La)	200-300 g/m ²	Prix sur demande	Baisse de la pression des germes dans les litières	Pour purin et litière
LUTTE CONTRE LES ACARIENS DE LA VOLAILLE ET AUTRES ECTOPARASITES	Terre de diatomée	Gallo Sec (AB)	30-50 g/m ² , selon l'importance de l'infestation et degré de salissure.	Prix sur demande	Acarien des volailles, puces, poux	
LUTTE CONTRE LES MOUCHES DES ANIMAUX	Extraits de plantes; Pyrèthrine	Phalanx Bio Insect-Stop pour animaux de pâturage (div)	10-20 ml pour les gros animaux, 5-10 ml pour les petits animaux, porcs	130.30 (Prix en CHF par 1 litre)	Mouches, taons, moustiques	Solution à verser sur le dos des animaux

	Matière active ou organisme	Nom commercial (Firme)	Remarques
ACIDES	Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène 35% (div)	Nocif pour la santé.
	Acide formique	Acide formique 60-85% (div)	Nocif pour la santé. Pour la désinfection de surfaces, par ex. véhicules de transport, lors de températures élevées (20° C).
	Acide peracétique	Acide peracétique (div)	Nocif pour la santé. Pour la désinfection de surfaces, par ex. véhicules de transport lors de basses températures (1-10° C). Bon effet uniquement sur des surfaces propres.
	Acide citrique	Acide citrique (div)	Nocif pour la santé. Seulement pour l'hygiène humaine.
	Acide peracétique; Peroxyde d'hydrogène	Halades O1 (Ha)	Nocif pour la santé. Désinfectant acide pour les étables. Désinfection de conduites à fourrage.
BASES	Soude caustique	Soude caustique (div) Hydroxyde de sodium (div)	Nocif pour la santé. Désinfection alcaline de surface; désinfection du fumier liquide. Traitement des ruchers contre la loque américaine et la loque européenne des abeilles. Danger d'explosion en cas de dilution.
ACIDES	Acide phosphorique; Acide citrique	Bio SF (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant acide pour le lavage hebdomadaire ou alterné des installations et des ustensiles de traite. Liquide.
	Acide citrique	Bio SP (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant acide pour le lavage hebdomadaire ou alterné des installations et des ustensiles de traite. Poudre.
	Acide citrique; Agents mouillants	Bioacid (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant acide monophasé pour le lavage des tanks à lait ou le lavage hebdomadaire ou alterné des installations et des ustensiles de traite. Liquide.
	Acide phosphorique	Halacid P (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant très acide. Pour lavage hebdomadaire ou alterné des installations et ustensiles de traite. Liquide.
	Acide nitrique	Halacid Mas (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant acide. Produit de nettoyage et de détartrage pour les entreprises de production laitière et les entreprises alimentaires
BASES	Soude caustique; Silicates alcalins	Bio AF (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant alcalin. Pour lavage quotidien des installations et ustensiles de traite. Liquide.
	Carbonate de sodium; Silicates alcalins	Bio AP (Ha)	Nocif pour la santé. Nettoyant alcalin. Pour lavage quotidien des installations et ustensiles de traite. Poudre.

AGENTS CONSERVATEURS

	Matière active ou organisme	Nom commercial (Firme)	Dosage	Coûts en CHF par m ³ d'ensilage	Remarques
AGENTS D'ENSILAGE	Bactéries lactiques homofermentaires	Ecosyl 50 Eko (AgB)	Flacon de 100 g pour 50 tonnes ou 75 m ³ d'ensilage	Prix sur demande	Granulé. Agent d'ensilage à base de bactéries lactiques homofermentaires. Améliore le processus de fermentation et la fermentation lactique. Augmentation de l'ingestion et de la digestibilité. Augmentation des performances animales (viande et lait). Label de qualité DLG.

	Matière active ou organisme / Concentration	Nom commercial (Firme)	Dosage %	Prix en CHF	Homologué contre	Remarques
MITES	Trichogrammes evanescens	EVA-Tricho (AgB)	Selon l'intensité de l'attaque	Prix sur demande	Mites dans les stocks de céréales, farines, fourrages, semences, foin.	Demander les conseils ou un plan d'intervention personnalisé: Tél. 058 434 32 82
	Bracon hebetor	Bracotop (AgB)	Selon l'intensité de l'attaque	Prix sur demande		
	Piège numérique +phéromones	TrapView (AgB)	1 piège numérique	Prix sur demande		
	Pièges encollés à phéromones	Pièges à phéromones (AgB)	Env. 4 pièges par 100 m ²	Le monitoring détermine le moment du lâcher des auxiliaires.		
	Papier absorbant +phéromones	Piège DOME (AgB)	1 piège/10 Pads			
	Piège +phéromones	Piège à sonde SILO (AgB)	1 piège			
Monitoring Digitales	Variante Standard			Prix sur demande	Les responsables de silo contrôlent de manière autonome leurs pièges numériques. Tél. 058 434 32 82	
	Variante Premium			Prix sur demande		Bioprotect envoie les résultats de captures chaque semaine et fournit des conseils pour la stratégie de lutte. Tél. 058 434 32 82



Auxiliaires dans les entrepôts



contres les ravageurs

- Penser dès maintenant à la prochaine saison des mites
- Les larves hivernent et se nymphosent au printemps - les papillons recommencent alors à voler et pondent leurs œufs sur les produits ensachés ou dans les cellules des silos.
- Les guêpes parasites Trichogramma (EVA-Tricho) et les guêpes anti-mites de la farine (Bracotop) sont les adversaires naturels des mites des stocks et les combattent efficacement.

AGROLINE Bioprotect
 058 434 32 82
 bioprotect@fenaco.com
bioprotect.ch



Nous vous conseillons avec plaisir.

	Composition	Nom commercial (Firme)	Teneur en éléments nutritifs								CHF / 100 kg	Remarques	
			OS	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	Ca	Mg	S	B			
ENGRAIS N	Farines de plumes	Azoplum (La)	85	13								Prix sur demande	Rapport C/N-4.6.
	Farine de corne et de plumes	Azomix (La)	80	12								Prix sur demande	Rapport C/N-4.5.
	Farine de corne et de plumes, marc de raisin, vinasse	Landor N-Bio (La)	80	12								Prix sur demande	Rapport C/N-4.5.
	Farine de plumes Kiesérite, Soufre	Azopower Plus (La)	86	11				2	5			Prix sur demande	Rapport C/N-4.
	Peaux animales hydrolysées	Viva Flow (La)	56	9								Prix sur demande	Solution d'engrais azoté organique
ENGRAIS P	Phosphate brut, dolomie	Granuphos (La)			18		26	4.8	5.5			Prix sur demande	
	Phosphate brut, dolomie	Calcophos (La)			9		24	7.5				Prix sur demande	
ENGRAIS K	Sulfate de potassium avec magnésium	Patenkali (La)				30		6	17			Prix sur demande	Exempt de chlore.
	Sulfate de potassium	Sulfate de potasse (La)				50			18			Prix sur demande	Exempt de chlore.
	Sulfate de potassium	Solupotasse (La)				50			18			Prix sur demande	50% soluble.
ENGRAIS COMPOSÉS	Fumier de poule pelletisé de la Suisse	Landor Vita (La)	75	4.2	3.2	2.3		0.6				Prix sur demande	Rapport C/N 6.4.
	Fumier de poule pelletisé de la Suisse	Vivasol (La)	69	5	2	2	6	0.5				Prix sur demande	Rapport C/N 7.4.
	Poudre de sabot, poudre d'os, vinasse, soies de porc, tourteaux d'oléagineux	DCM Ecor 5 (La) (Eco-Extra)	60	8	5	6						Prix sur demande	Microgranulé à effet longue durée.
	Poudre de sabot, soies de porc, farine de plumes, poudre de corne, vinasse	DCM Ecor 3 (La) (ÖKO-Mix 3)	80	12		3						Prix sur demande	Microgranulé à effet longue durée.
MAGNÉSIUM ET SOUFRE	Gypse	Calcium soufré (La)					20	1.8	20			Prix sur demande	Calcium et soufre disponible pour les plantes sans modifier le pH du sol.
	Sulfate de magnésium	Kiesérite (La)						15	20			Prix sur demande	
	Soufre élémentaire	Soufre granulé (La)							90			Prix sur demande	
ENGRAIS BORE	Dinatriumtetraborat	Granubor Natur (La)								14.6		Prix sur demande	Bore granulé pour épandage.

Les engrais potassiques ne peuvent être utilisés qu'en présence de carence potassique prouvée (analyse de sol). Contacter le service de conseil.

	Composition	Nom commercial (Firme)	Teneur en éléments nutritifs en %						CHF / 100 kg	Remarques
			OS	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	Mg	Ca		
AMENDEMENTS CALCAIRES	Chaux magnésienne granulée	Dolomie 55/35 (La)					10	22	Prix sur demande	Chaulage d'entretien, granulé.
	Chaux magnésienne granulée	Chaux 80/10 (La)					3	32	Prix sur demande	Chaulage d'entretien, granulé.
	Carbonate de calcium	Microcarbonat (La)						38	Prix sur demande	Poudre.
	Carbonate de calcium	AGRO-Kalk (La)						38	Prix sur demande	Idéal pour chauler. Disponible en plusieurs classes granulométriques.
	Carbonate de calcium	Chaux humide (La)						34	Prix sur demande	Idéal pour chauler Poudre humidifiée.
	Chaux magnésienne	Chaux magnésienne humide (La)					4	24	Prix sur demande	Idéal pour chauler.
	Chaux magnésienne	Silikalk (La)					3.6	26	Prix sur demande	Idéal pour chauler. Avec oligoéléments.
POUDRE DE ROCHE	Poudre de roche	Silidor (La)						6.7	Prix sur demande	Poudre de roche volcanique avec de la zéolithe.
PRODUITS À BASE D'ALGUES	Lithotame	Glenactin 290 B (La)					2.5	28	Prix sur demande	Algues brunes Remuer dans le purin (3kg/m ³).
	Lithotame, Dolomite	Hasolit Kombi (La)					3	26	Prix sur demande	Chaux d'algues marines, granulé, riche en oligo-éléments.
	Lithotame, Dolomite et Kiesérite	Hasolit Kombi Plus (La)					6	20	Prix sur demande	Avec soufre ajouté.
	Extrait d'algues (Ascophyllum nodosum)	Hasorgan Profi (La)	13			5			Prix sur demande	Engrais foliaire dans toutes les cultures; 2-3 l/ha en plusieurs fois.
	Extrait d'algues	Hasorgan MC (La)	8			2			Prix sur demande	Pour purin, algues brunes.
RENFORCEMENT DES PLANTES	Acides aminés	Fylloton (La)	40.7	6					Prix sur demande	
	100% acides aminés végétaux	TraiNer (La)	39	5					Prix sur demande	
	Pseudomonas fluorescens, Trichoderma harzianum	Cérés (AgB)							Prix sur demande	Microorganismes utiles. Utilisable en grandes cultures.
	Bacillus amyloliquefaciens	Symbac (AgB) AS RhizoVital 42 (AB)							Prix sur demande	Microorganismes utiles. Utilisation sur cultures racines et bulbes.
	Bacillus methylotrophicus, Trichoderma harzianum	Fongibacter (AgB)							Prix sur demande	Microorganismes utiles. Utilisation sur vigne, arboriculture, petits fruits.

	Composition	Nom commercial (Firme)	Teneur en éléments nutritifs en g/l ou %									Utilisation par ha	Prix CHF/ha	
			S	Ca	Mg	Fe	Bor	Mn	Mo	Zn				
ENGRAIS FOLIAIRES ET OLIGO-ÉLÉMENTS	Sulfate de magnésium	Epsotop (La)	13		10								4-8 kg	Prix sur demande
	Sulfate de manganèse	Sulfate de manganèse (La)	19							32			2-5 kg	Prix sur demande
	Bore	Sufrostar (La)	800										2-5l	12-30.-
	Bore	Solubor DF (La)							17.5				0.5-7 kg	Prix sur demande
	Bore	Borstar (La)							150				1-3l	6.95-20.85
	Zinc	Zinflow (La)										700	1l	38.70
	Sulfate de fer	Sulfate de fer (div.)				19.5							4-6 kg	Prix sur demande
	Molybdate de sodium	Hauert Natriummolybdat (Ha)									40		0.3-0.5kg	33-55.-

L'utilisation d'oligo-éléments et d'engrais calciques et magnésiens à action rapide doit être déclarée (contacter le service de conseil).

	Composition	Nom commercial (Firme)	Teneur en éléments nutritifs en %						CHF / 100 kg	Remarques
			OS	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	Mg	Ca		
AMÉLIORATEURS D'ENGRAIS DE FERME	Carbonate de calcium	Chaux à purin (La)						38	Prix sur demande	Chaux moulu à souffler dans la fosse (dès 5 t).
	Extrait d'algues brunes	Hasorgan MC liquide (La)	8			2			Prix sur demande	Favorise la vie bactérienne dans le purin.
	Souches bactériennes	Microbactor (La)							Prix sur demande	Des bactéries aérobies lient l'azote et désagrègent les couches solides du purin.



(bio)

Hasorgan Profi

Active et fortifie les plantes



- ✓ Augmente la résistance et la récupération lors de périodes de stress
- ✓ Améliore la santé des plantes
- ✓ Résistance accrue aux ravageurs et aux maladies
- ✓ Application possible sur toutes cultures



Pour plus d'informations,
consultez le nouveau Guide
de fertilisation foliaire

Appel gratuit
0800 80 99 60
landor.ch

LANDOR

Avec vous,
aujourd'hui et demain
www.landor.ch



Tous les produits sont disponibles dans votre LANDI

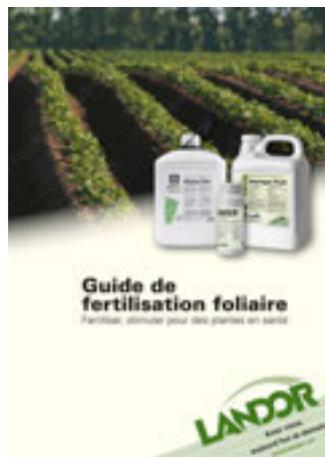


Semences UFA

Semences UFA est leader du marché des semences agricoles et occupe également une position importante dans les espaces verts et les potagères. Ceci est le fruit de la politique suivie des décennies: capacité d'innovation, assortiment répondant à tous les besoins, qualité des produits, large réseau de distribution des LANDI, support technique. Notre catalogue Semences UFA contient tous les mélanges fourragers ainsi que les meilleures variétés en grandes cultures.

Pour tout renseignement complémentaire: 058 433 67 81

www.semencesufa.ch



LANDOR

Créée il y a 40 ans par les Fédérations de coopératives agricoles suisses, **LANDOR** est actuellement le principal partenaire des LANDI en matière de fertilisation. Nous assurons la fourniture d'une gamme complète d'engrais minéraux, formules BIO, oligo-éléments, spécialités, etc. Nos conseillers se tiennent à votre entière disposition pour réaliser plans de fumure (Agriland) et Suisse Bilan (Agri. PER-AGRIDEA).

Pour joindre votre conseiller: appel gratuit au N° vert 0800 80 99 60

www.landor.ch



AGROLINE Service & Bioprotect

Pour le choix et l'utilisation ciblée de produits phytosanitaires, consultez nos assortiments choisis de produits phytosanitaires pour **grandes cultures et cultures fourragères, arboriculture, viticulture, maraîchères, cultures biologiques** ainsi que pour les **petits fruits**. Dans le catalogue professionnel AGROLINE Bioprotect vous trouverez les produits et services pour une agriculture durable. Nos spécialistes vous conseillent volontiers et de façon compétente. AGROLINE/LANDI vous offrent en permanence un service de livraison rapide d'un assortiment complet de produits de qualité.

Bioprotect: Tél. 058 434 32 82
 Région Suisse romande: Tél. 058 433 69 02
 Région Plateau central: Tél. 058 433 69 18
 Région Suisse centrale: Tél. 058 433 69 18
 Région Suisse orientale: Tél. 058 433 69 60

bioprotect@fenaco.com
 ppl.moudon@fenaco.com
 pfs.lyssach@fenaco.com
 pfs.lyssach@fenaco.com
 pfs.winterthur@fenaco.com

www.agroline.ch



- = Très bonne efficacité
- = Efficacité partielle
- = Aucune efficacité

Impact sur les typhlodromes et autres auxiliaires

- = Inoffensif à faiblement toxique (neutre)
- = Fortement toxique
- ▣ = Moyennement toxique

Dénomination du produit

Les lettres «AS» indiquent que ce produit est inscrit dans la liste «Assortiment stratégique AGROLINE» de LANDI.

Prix

Les prix mentionnés couvrent **approximativement** le coût du produit pour le traitement d'un hectare. Le calcul se base sur le prix indicatif à l'emballage individuel qui correspond le mieux au traitement de 1 hectare.

Abréviations des firmes

AB = Andermatt Biocontrol; **Ad** = Adama; **Ag** = Agroline; **AgB** = Agroline Bioprotect; **Ar** = Arxada; **Ba** = Bayer; **BaD** = Bayer D; **Bal** = Bayer I; **BF** = BASF; **Co** = Corteva; **Da** = Danstar; **Ew** = Ewia; **FMC** = FMC; **Go** = Gowan; **ISK** = ISK Biosciences; **Kr** = Kreglinger; **La** = Landor; **LG** = Leu + Gygax; **LS** = Life Scientific; **MP** = Maag Profi; **Ni** = Nisso; **Nu** = Nufarm; **Om** = Omya; **Sc** = Schneiter; **Sd** = Sharda; **Si** = Sintagro; **St** = Stähler; **Sy** = Syngenta; **UPL** = UPL; **div.** = divers firmes

Protection de l'utilisateur

◆ ◆ ◆ ◆ SP ● ● ● ● SP Voir les explications en page 3.

Culture suivante = Δ

Les produits se dégradant lentement dans le sol et présentant, selon le fabricant, des restrictions pour la culture suivante sont caractérisés par le symbole Δ. La notice d'emballage ainsi que les remarques dans les tableaux de produits sont à observer rigoureusement.

Interdiction dans les zones de protection des eaux S1, S2, S3 + Sh

Les indications dans la colonne des tableaux de produits signifient:
S1 = Dans les zones de protection des eaux S1, **aucun produit phytosanitaire** n'est autorisé.
S2 = produit **interdit dans les zones S1 et S2**.
S3 = produit **interdit dans les zones S1 à S3**.
Sh = Ces produits **ne doivent pas être utilisés** dans la zone de protection **Sh** (risque élevé dans les zones karstiques). Dans les régions karstiques, les produits interdits sont indiqués dans les remarques.

Impact sur les abeilles = ☘

Les produits mettant en danger les abeilles sont caractérisés par le symbole ☘. Appliquer ces produits en dehors de la période de vol des abeilles ou renoncer à leur emploi. Les produits ne doivent pas entrer en contact avec des plantes en fleurs ou mellifères (cultures voisines, bandes fleuries, dents de lions, etc.). Les adventices ou plantes en fleurs doivent être mulchée avant les traitements.

Délai d'attente en jours/semaines

Le délai indiqué doit être respecté entre le dernier traitement et la récolte.

Restrictions contre la dérive et le ruissellement

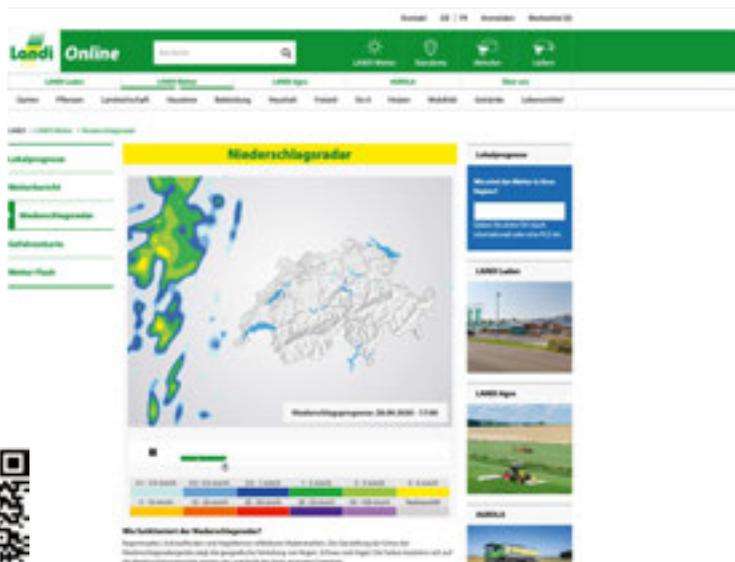
La dérive: La distance fixée par rapport aux eaux de surface (6, 20, 50 ou 100 m) peut être réduite selon les instructions de l'OFAG. Voir page 4 et 5.
Le ruissellement: Le nombre de points fixés (1,2,3 ou 4 points) doit être réduit selon les instructions de l'OSAV. Voir page 6.

Admission selon la liste des intrants du FiBL

- = peut être utilisé sans restrictions
- = ne peut être utilisé qu'avec des restrictions (respectez les notices d'utilisation)
- ☘☘ = Voir remarques ci-dessus et de plus, utilisable jusqu'à la date limite légale (homologation prochainement retirée).
- = Voir remarques ci-dessus. Ces produits contiennent des substances présentant un potentiel de risque particulier selon l'OFAG. Le Conseil fédéral s'est fixé comme objectif de réduire de 30% la quantité de ces substances d'ici 2027.

Les directives FiBL sont décisives pour l'utilisation correcte des intrants. Lors de l'impression des assortiments choisis, les directives actuellement en vigueur sont respectées. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de modification jusqu'à la parution des prochains assortiments choisis. Avant chaque application de produit phytosanitaire, la nécessité de l'intervention doit être examinée minutieusement (observation/comptage au champ et comparaison avec le seuil d'intervention). Les cultures sous label sont soumises à d'autres prescriptions qui ne sont pas mentionnées dans l'assortiment phyto (observer les lignes directrices officielles).

Interdiction de traiter: Tout traitement (y compris une application d'un anti-limaces) est interdit entre le 15 novembre et le 15 février sans autorisation spéciale du canton.



www.landich pour être branché

www.landich est un des sites web le plus visité de Suisse. Dans la rubrique Agro, les professionnels de la terre trouveront une large offre d'informations pour leur production. Les pages météo proposent des prévisions actualisées trois fois par jour, (9h00, 13h00, 20h00) présentées en vidéo. LANDI Météo pour iPhone est particulièrement intéressante. Les articles de la Revue UFA sont disponibles en un clic. Une visite sur www.landich est toujours enrichissante. Ainsi, on reste en tout temps bien informé de l'assortiment, des offres et des actions de votre LANDI.

Sources

Les informations de l'assortiment phyto proviennent d'institutions et documents officiels tels que:

- Stations fédérales de recherche (agroscope ACW et ART)
- Ecole polytechnique fédérale, Zurich (EPFZ)
- Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL, Zollikofen
- Recommandations des stations phytosanitaires cantonales
- Société suisse de phytologie (SSP)
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV: Index des produits phytosanitaires
- Office fédéral pour la protection des consommateurs et la sécurité alimentaire, Allemagne: Index des produits de protection des plantes
- British Crop Protection Council: The Pesticide Manual
- National Pesticide Information Centre, Oregon State University: GUS
- Agridea Lindau: seuils d'intervention
- Resistance Action Committee: FRAC, HRAC, IRAC
- Euro Blight
- Fiches techniques des fabricants de produits phytosanitaires
- Informations de la presse spécialisée internationale

Passion pour une récolte fructueuse.

Kumulus® WG

RAK® 1+2 M

RAK® 2 neu

RAK® 3

HISTICK® Soja



BASF
We create chemistry

La Performance au juste prix

- Produits fiables et très efficaces
- Protéger vos cultures toute la saison
- Facilité d'emploi

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

BASF Schweiz AG · Protection des plantes · Klybeckstrasse 141 · 4057 Basel · phone 061 636 8002 · www.agro.basf.ch/fr/